

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Sommaire

**Le réseau des Entreprises
Adaptées**

3

**Fédérer, représenter et
défendre les Entreprises
Adaptées**

10

**Développer, promouvoir et
soutenir le modèle
d'entrepreneuriat adapté**

24

**Soutenir les Entreprises
Adaptées dans leur
professionnalisation**

43

**Animer le réseau des
Entreprises Adaptées**

56

LE RÉSEAU DES ENTREPRISES ADAPTÉES



➤ Les instances associatives

L'assemblée générale

L'assemblée générale 2024 s'est tenue le 29 mai dans l'hémicycle de l'hôtel de la région à Dijon. C'est la première assemblée générale qui se tient à la suite de la révision statutaire.

222 adhérents étaient présents ou représentés.

Au-delà du vote des résolutions habituelles d'une assemblée générale, elle a permis de renouveler l'intégralité des membres du conseil d'administration :

- Membres désignés par le comité national des territoires :
 - Benoît Cordonnier
 - Sébastien Nowitzki
 - Jean-Marc Phommavong
- Membres élus par l'assemblée générale, pour le collège des membres gérant plus de 5 CPOM
 - Sébastien Delcroix
 - Olivier Gousseau
 - Fabrice Van Kote
- Membres élus par l'assemblée générale, pour le collège des membres gérant de 1 à 5 CPOM
 - Julia Barone
 - Joseph Blombo
 - Guillaume Bodet
 - Pamela Bryant
 - Sylvain Couthier
 - Sandrine Dhellemmes
 - Philippe Fillette
 - Delphine Pellerin
 - Erwan Pitois
 - Sébastien Raynaud
 - Agnès Rousseau
 - Michel Vié



Les membres des deux derniers collèges, étant renouvelés par tiers, un tirage au sort a établi l'ordre suivant pour le renouvellement :

Collège	Sortant à l'AG arrêtant les comptes 2024 (juin 2025)	Sortant à l'AG arrêtant les comptes 2025 (juin 2026)
Collège 2	GOUSSEAU Olivier	VAN KOTE Fabrice
Collège 3	DHELLEMES Sandrine BODET Guillaume COUTHIER Sylvain RAYNAUD Sébastien	ROUSSEAU Agnès VIÉ Michel PITOIS Erwan BARONE Julia

➤ Les instances associatives

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'UNEA s'est réuni 5 fois en session de travail présentiel ou distanciel. Les sujets abordés concernent principalement le suivi des actions de lobbying politiques, la mise en œuvre des nouveaux statuts, l'installation du nouveau conseil d'administration, la mise en place du comité national des territoires et la gestion courante de l'UNEA (budget...).

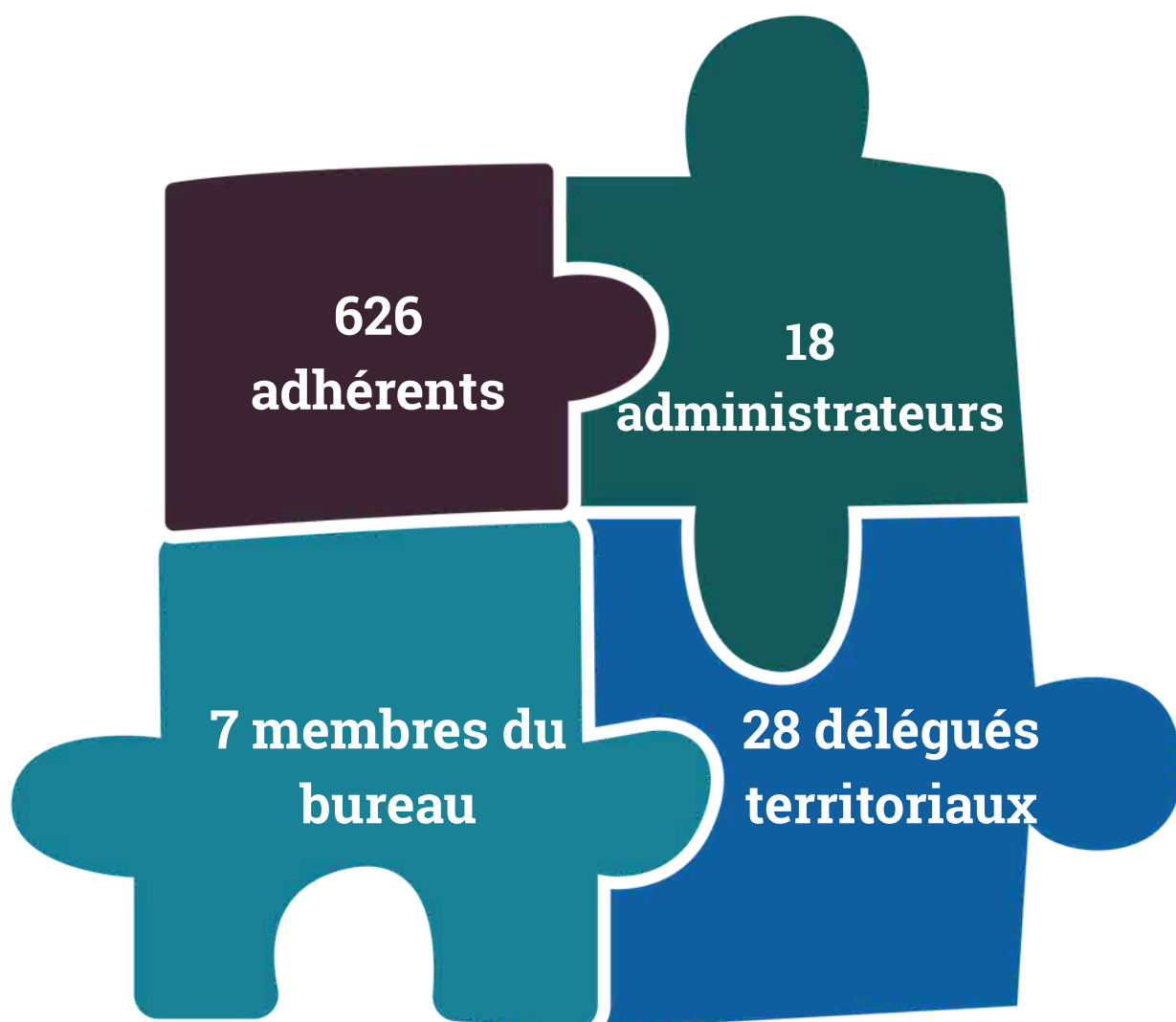
Le bureau

21 réunions de bureau se sont tenues lors de l'exercice 2024 avec une périodicité de réunion en présentiel toutes les 6 semaines, et une ou plusieurs réunions en visio intercalées en fonction de l'actualité.

Le conseil national des territoires

4 comités nationaux des territoires se sont tenus sur l'exercice 2024, trois d'entre eux se sont tenus en présentiel. Ils ont été complétés de 7 réunions en visio d'actualités.

L'organisation de l'UNEA



➤ Composition du conseil d'administration

[dark blue box] = membre du bureau



Julia BARONE
Breizh EATT



Joseph BLOMBO
AGIPSAH
LE CHAMPFLEURY



Guillaume BODET
ADIS



PAMELA BRYANT
Deastance Services



Benoît CORDONNIER
Entreprise Adaptée IRIS



Sylvain COUTHIER
ATF GAIA



Sébastien DELCROIX
APF ENTREPRISES



Sandrine DHELLEMMES
SOUN by FASTROAD



Philippe FILLETTE
LES ATELIERS FOUESNANTAIS

➤ Composition du conseil d'administration



Olivier GOUSSEAU
FÉDÉRATION APAJH



Sébastien NOWITZKI
ATELIERS DU ROUERGUE



Delphine PELLERIN
MAINE ATELIERS



Jean-Marc PHOMMAVONG
HANDY UP



Erwan PITOIS
SERVICEA



Sébastien RAYNAUD
RECYCLEA



Agnès ROUSSEAU
ASSOCIATION AVATH



Fabrice VAN KOTE
ANRH



Michel VIÉ
EMI-CRENO

➤ Les délégations territoriales



➤ Rôle du délégué territorial

Être
ambassadeur
du modèle
Entreprise
Adaptée

Animer le
territoire

Acteur pour
l'UNEA

➤ L'équipe salariée de l'UNEA

L'équipe du siège



Sébstien CITERNE



Mohamed RHANEM



Madalena MOUTURIER



Benoit BERNY



Véronique FRICOU



L'équipe de l'académie UNEA



Soukaina GHAZI



Shekinah KINDA

➤ L'équipe salariée de l'UNEA

L'équipe des chargés de mission d'animation territoriale



Pascale ODOUX

Paul VIENOT



Fabienne TRUF

Viviane TICHIT

Marion BAUD



Maitena FREICHE

Christel MARIVIN

FÉDÉRER, REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES ENTREPRISES ADAPTÉES



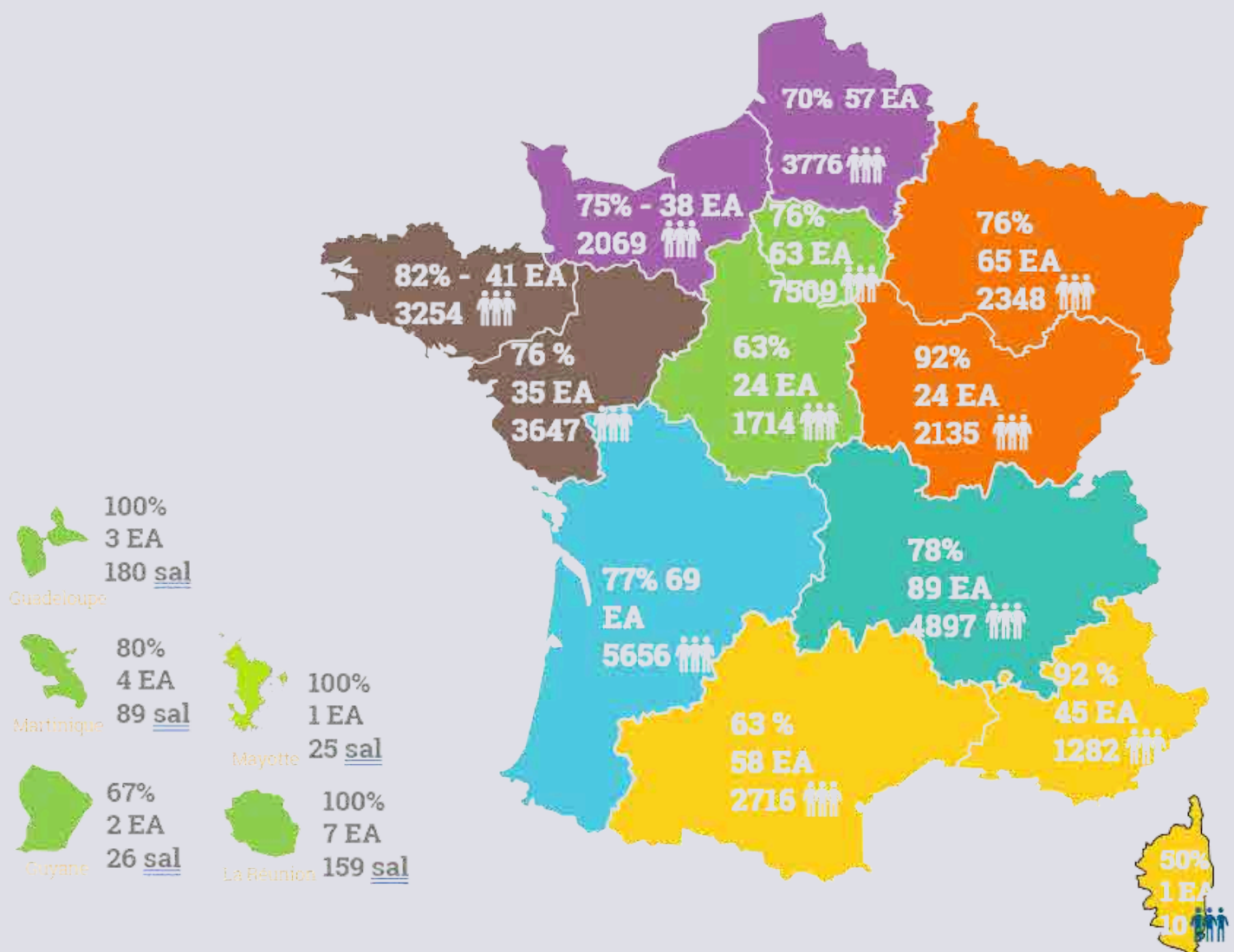
Fédérer

➤ 626 voix pour un même cap : l'inclusion

Nous étions 626 Entreprises Adaptées unies au sein de l'UNEA,
représentant 76 % des structures agréées.

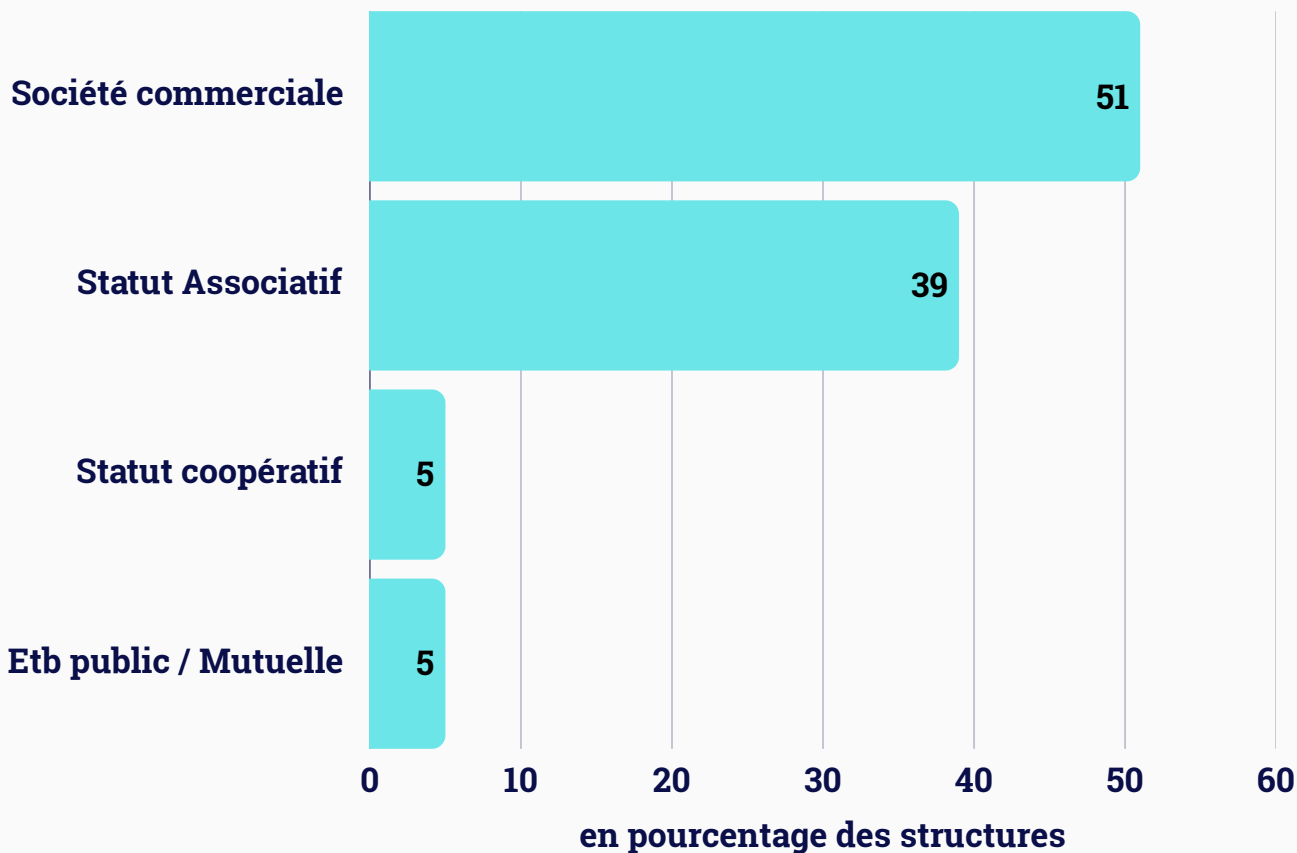
Ensemble, nous portons bien plus qu'un modèle économique, nous incarnons une vision d'avenir où
chacun a sa place.

Cette force collective est notre plus grand levier pour faire avancer une
économie plus inclusive et durable.

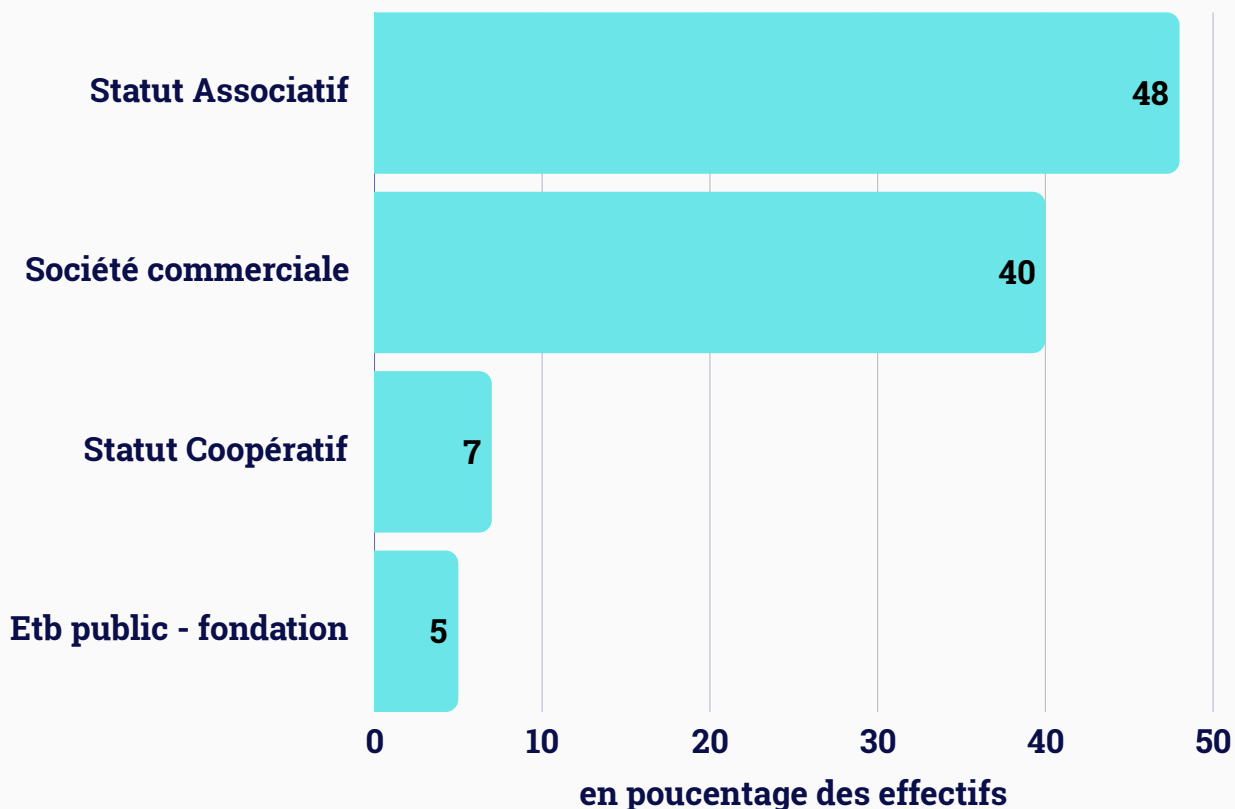


Profil des adhérents

Forme juridique

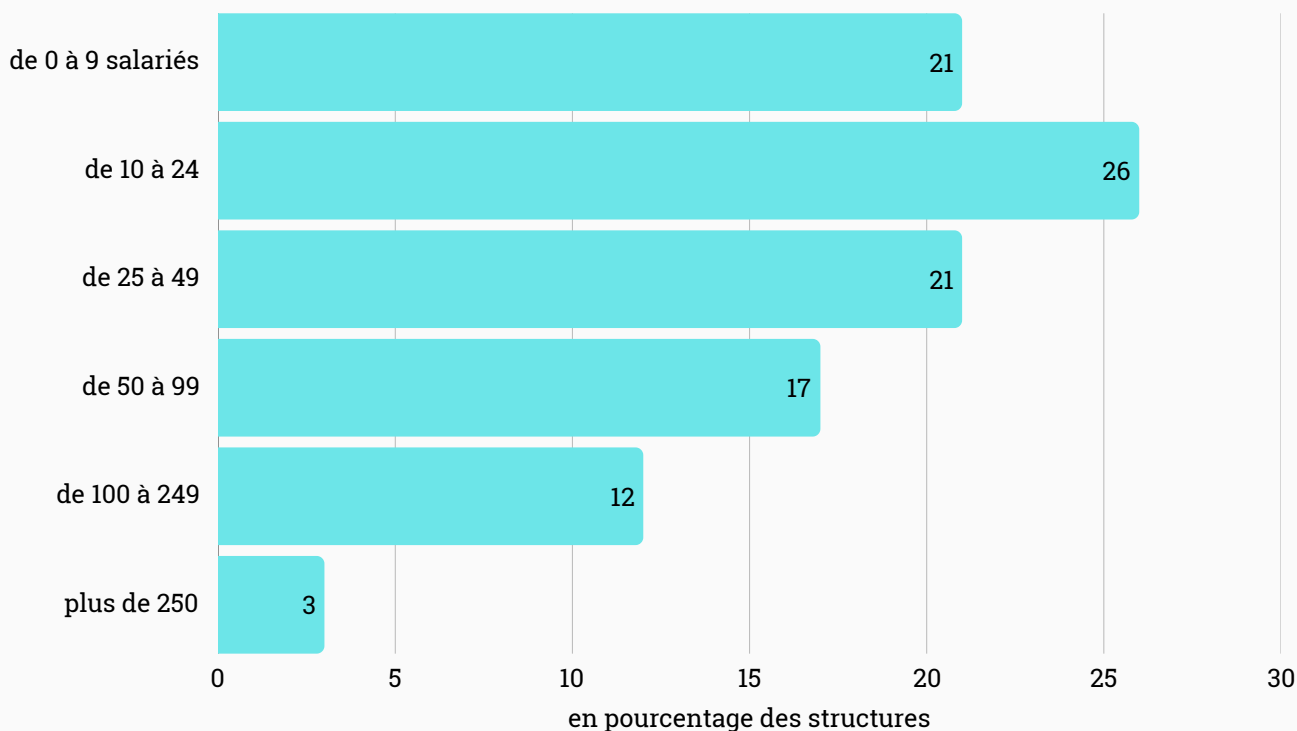


Les effectifs par forme juridique

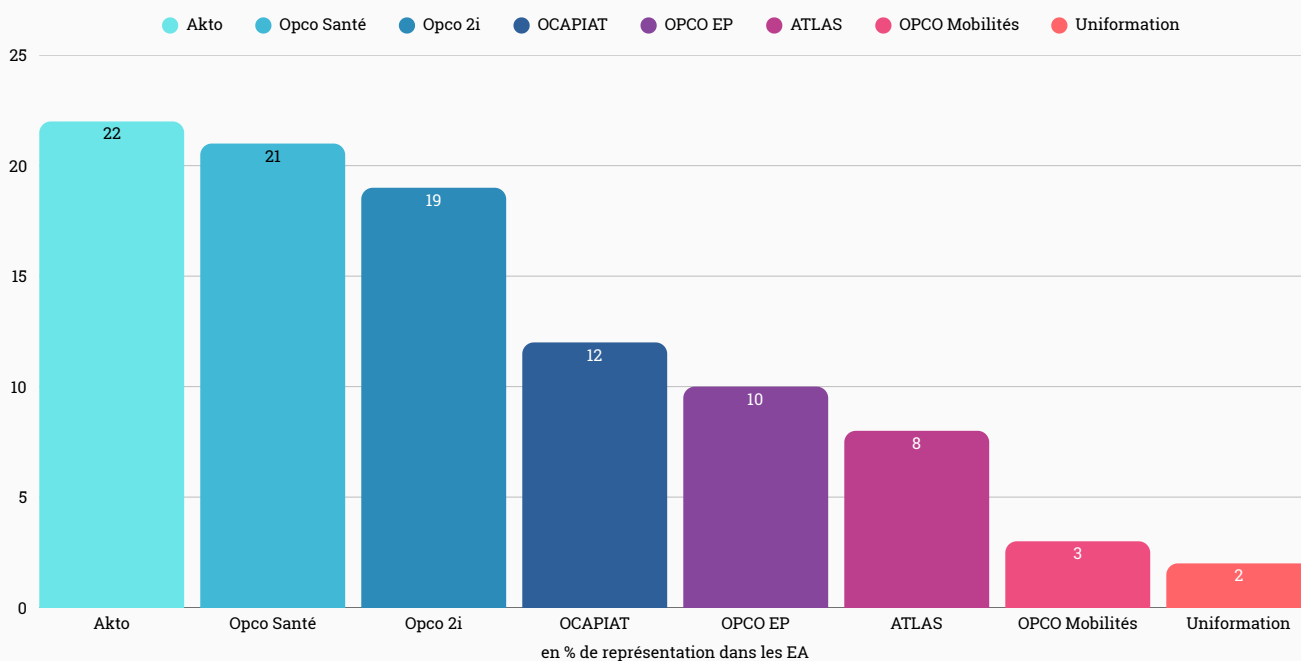


Profil des adhérents

Répartition des EA par tranche d'effectif

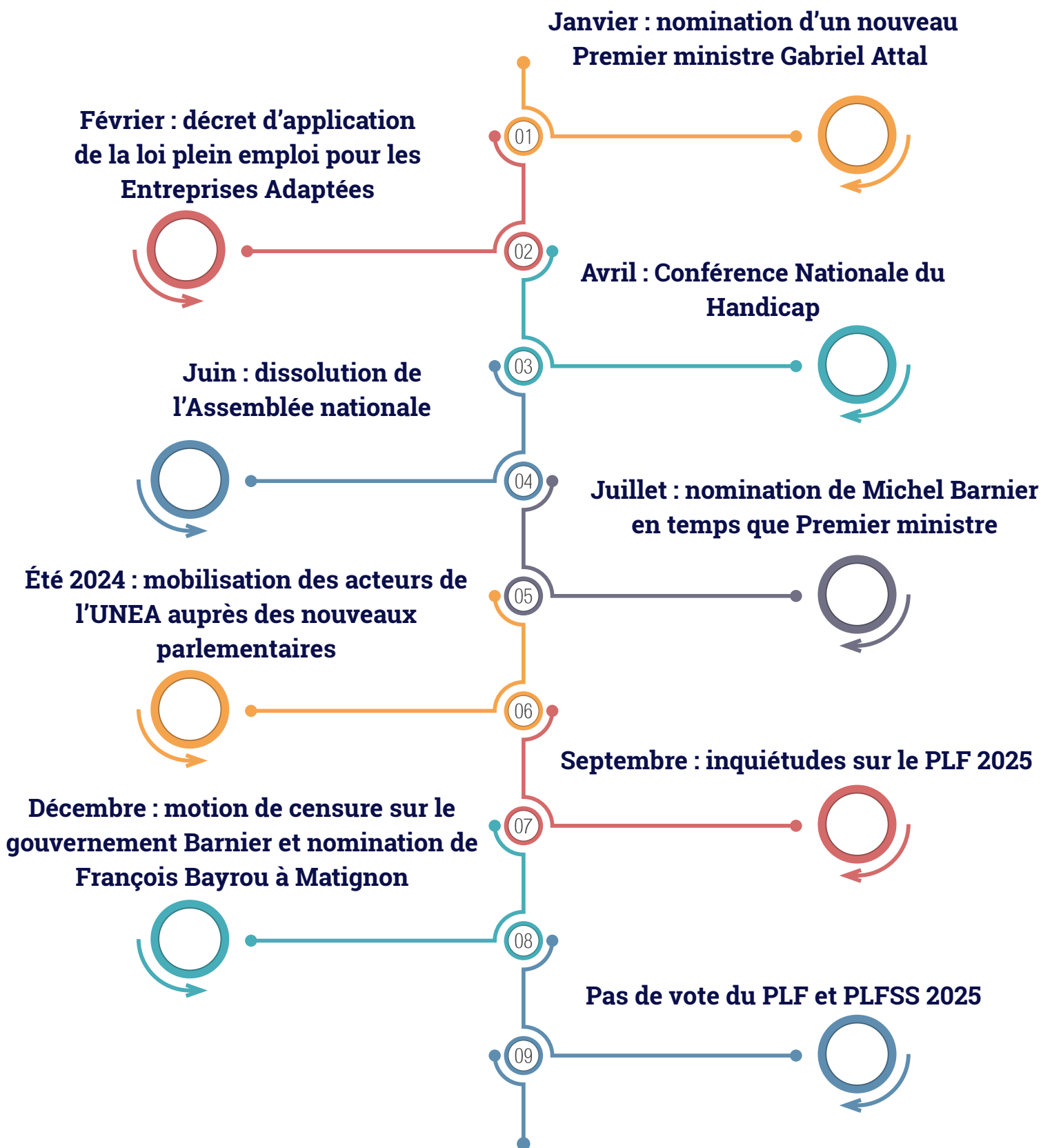


Représentativité des OPCO



Représenter

2024 Une année si particulière



➤ Mettre en œuvre le plaidoyer de l'UNEA

L'UNEA a continué de se mobiliser autour des trois axes de son plaidoyer afin de faire comprendre à nos parties prenantes politiques les enjeux majeurs des Entreprises Adaptées.

Pour rappel, les 3 thématiques portées par l'UNEA consistaient à :



1. **Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**
2. **Protéger et renforcer le modèle de l'Entreprise Adaptée**
3. **Permettre aux Entreprises Adaptées de se développer**

À ce titre, les membres du bureau de l'UNEA ont pu présenter les différentes propositions du plaidoyer de l'UNEA à travers une vidéo.



Dans cette vidéo, les membres du bureau de l'UNEA exposent les grandes priorités de leur action pour renforcer le rôle des Entreprises Adaptées dans l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Accès à l'emploi, formation, reconnaissance des surcoûts, évolution des aides, égalité d'accès aux marchés publics : l'UNEA défend une vision ambitieuse et pragmatique pour un modèle économique et social plus juste.

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

- **En établissant une équivalence de droit entre les bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (BOETH) et les personnes ayant une reconnaissance administrative de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour faciliter les démarches des travailleurs handicapés ainsi que celles des Entreprises Adaptées**

Ainsi, peuvent être recrutées en Entreprise Adaptée sur des aides au poste « socle », les personnes reconnues travailleur handicapé ou bénéficiant par extension des droits attachés à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (article L. 5212-13-1 du Code du travail) et éloignées du marché du travail.

**CETTE
DISPOSITION EST
AUJOURD'HUI
EFFECTIVE**

- **En rendant possible un cumul de l'AAH et des revenus pour favoriser la reprise d'activité au-delà d'un mi-temps (pour lever les difficultés liées à l'application du décret sur la restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi (RSDAE))**

Cette mesure annoncée lors de la dernière Conférence nationale du handicap a été reprise dans le PLF 2024 mais n'a jamais vu son application effective.

Le dossier de presse du Comité interministériel 2025 reprend la mesure comme effective (préservation de l'AAH pour les personnes reprenant un travail au-delà d'un mi-temps) malgré la non-application.

L'UNEA a relancé les cabinets ministériels pour obtenir un calendrier de mise en œuvre de cette mesure qui lèverait un frein majeur de retour à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

- **L'UNEA a participé à la mise en œuvre d'une expérimentation pour faciliter le recrutement inclusif**

Expérimentation sur francetravail.fr pour permettre aux employeurs engagés sur l'emploi des personnes en situation de handicap d'identifier plus facilement les candidats concernés. Les Entreprises Adaptées sont automatiquement identifiées comme "recruteurs inclusifs".

Test du dispositif dans treize régions pilotes depuis le 14 février 2025.

Protéger et renforcer le modèle “Entreprise Adaptée”

- **Mutualiser le risque AT-MP des bénéficiaires de l’obligation d’emploi de travailleur handicapé à l’ensemble des employeurs afin d’éviter les surcoûts sociaux pour les entreprises embauchant des salariés en situation de handicap**

L’UNEA durant toute l’année 2024 s’est fendue de présenter à chaque rencontre politique (députés, sénateurs, collaborateur du président de la République, membre du gouvernement et des cabinets ministériels, administration centrale) la nécessité de mutualiser le taux afin de limiter l’impact sur les entreprises vertueuses qui emploient de nombreuses personnes en situation de handicap présentant des risques plus élevés de maladie professionnelle et d’accident du travail.

Pour rappel, la mesure que nous portons vise à lever les freins à l’embauche des personnes en situation de handicap. L’objectif visé est de permettre la mutualisation, entre les entreprises, des coûts liés aux maladies professionnelles dont l’effet est différé dans le temps.

Actuellement, lorsqu’une personne en situation de handicap déclare une maladie professionnelle, c’est le dernier employeur qui supporte tout le coût, quelle que soit l’exposition lors de la carrière professionnelle précédente du salarié.

Lors des débats parlementaires sur le PLFSS 2025, des sénateurs expliquaient que « certaines entreprises peuvent être réticentes à embaucher des salariés en situation de handicap, par crainte qu’ils déclarent une maladie professionnelle liée à une exposition passée, et que le coût de cette maladie professionnelle ne soit répercuté sur le taux de cotisation (AT-MP) de leur entreprise ».

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2025 modifie donc les modalités de calcul du taux de la cotisation dû au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP).

Avec cette nouvelle mesure, le risque sera réparti entre l’ensemble des employeurs, selon des modalités qui restent à définir. L’UNEA sera d’ailleurs « vigilante » sur l’opérationnalité du dispositif, qui devrait notamment permettre un allègement des charges pour les Entreprises Adaptées qui accueillent en effet une proportion importante de salariés en situation de handicap, plus exposés au risque de développer une maladie professionnelle.

Cette proposition est une mesure de justice sociale qui visera également à mettre à contribution les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en termes de recrutement de personnes en situation de handicap.

**CETTE
DISPOSITION EST
AUJOURD’HUI
APPLICABLE**

**UN DÉCRET
D’APPLICATION DOIT
VENIR PRÉCISER LES
MODALITÉS
OPÉRATIONNELLES**

> Les rendez-vous clés pour porter la mesure



**Direction de la sécurité sociale
Gabrielle de Buyer, cheffe du
bureau AT-MP**

**Annelore Coury, conseillère
sociale du président de la
République**

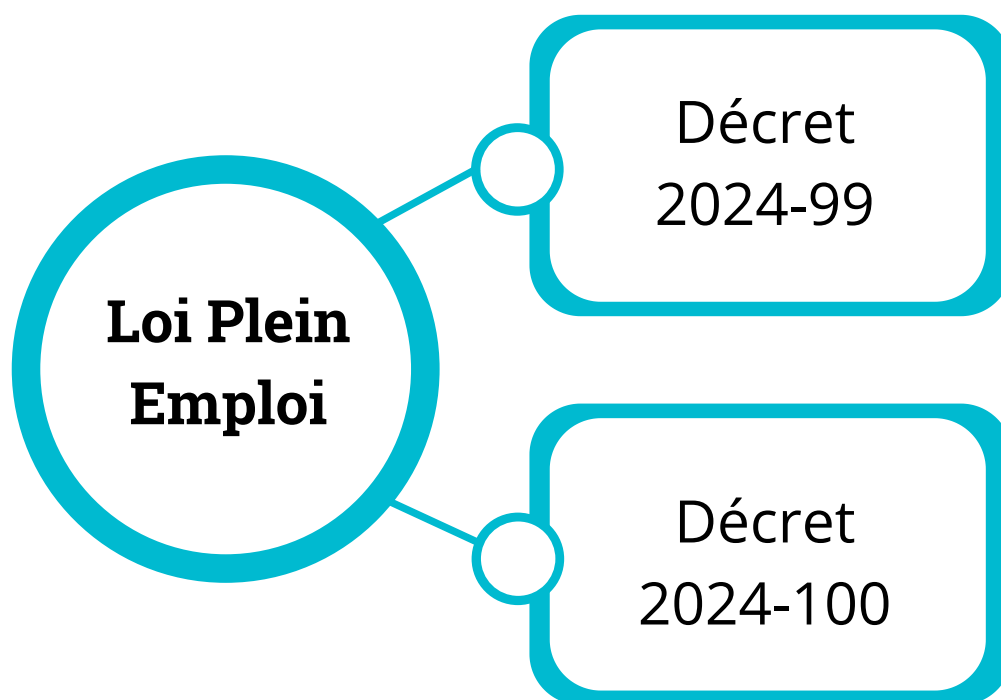


**François Mengin Lecreux,
directeur adjoint de cabinet de
la ministre Catherine Vautrin**

**Marie-Pierre Richer, présidente
du groupe d'études HANDICAP et
membre de la Commission des
affaires sociales du Sénat**



- **Inscription dans le droit des deux dispositifs d'accompagnement des transitions professionnelles vers les autres employeurs : le CDD Tremplin et l'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT)**



Ces deux décrets renforcent le cadre juridique et financier des Entreprises Adaptées et des Entreprises Adaptées de Travail Temporaire, en pérennisant des dispositifs expérimentaux et en adaptant les aides financières correspondantes. Ils visent à améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, en leur offrant des parcours professionnels accompagnés et adaptés à leurs besoins.

Décret n° 2024-99 : Pérennisation de dispositifs pour l'emploi des travailleurs handicapés

Ce décret inscrit durablement dans le Code du travail deux dispositifs expérimentaux visant à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap :

- Contrats à Durée Déterminée "Tremplin" (CDDT),
- Entreprises Adaptées de Travail Temporaire (EATT),
- Précision sur l'accompagnement et le suivi attendu.

Décret n° 2024-100 : Adaptation des aides financières aux EA et EATT

Ce décret modifie les règles relatives aux aides financières accordées aux EA et EATT.

CDD Tremplin : un montant socle et un montant modulé (de 0 à 10 %).

EATT : un montant socle et un montant modulé (de 0 à 10 %).

Le décret précise que les montants des aides sont revalorisés en fonction de l'évolution du salaire minimum de croissance.

• Refonte de la circulaire générale du cadre des Entreprises Adaptées (2019-42)

L'UNEA a été mobilisée sur toute l'année 2024 sur la réécriture de la circulaire générale des Entreprises Adaptées. Le démarrage des réunions de travail avec la DGEFP a démarré mi-février avec une volonté initiale de pouvoir produire la circulaire fin avril.



Lors des différents travaux, nous avons mobilisé les Entreprises Adaptées et les EATT pour produire un avis commun sur la fiche n° 6 qui détermine notamment les critères d'entrée dans les dispositifs de transition professionnelle. La volonté de la DGEFP était de réintégrer des critères d'éloignement de l'emploi alors que ceux-ci avaient été retirés en 2021.

Notre position a été entendue et les critères ont été retirés.

L'instabilité politique apparue avec la dissolution de l'Assemblée nationale a retardé la publication définitive de la nouvelle instruction.

[Accédez à l'instruction sur le site de l'UNEA](#)

Publication de l'instruction le 30 avril 2025 au Bulletin officiel du ministère du Travail.

L'instruction comprend 7 fiches :

- Fiche n° 1 - L'Entreprise Adaptée et l'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire au service des territoires
- Fiche n° 2 - Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens valant agrément
- Fiche n° 3 - Modalités de financement des Entreprises Adaptées et des Entreprises Adaptées de Travail Temporaire
- Fiche n° 3A - Modalités de calcul du montant modulé du CDD Tremplin
- Fiche n° 4 - Dialogue de gestion
- Fiche n° 5 - Les parcours de transition professionnelle
- Fiche n° 6 - Entrées et sorties des salariés en Entreprise Adaptée et en Entreprise Adaptée de Travail Temporaire

- **En demandant la fluidification de la distribution et la répartition des aides aux postes pour libérer le potentiel de développement de l'Entreprise Adaptée**

Il y a urgence à améliorer la gestion des aides aux postes pour les Entreprises Adaptées. En effet, la gestion des aides aux postes est caractérisée par une grande complexité administrative. Elle est organisée sur deux échelons et sans ajustements intra-régionaux et inter-régionaux réguliers, ce qui ne permet pas l'optimisation de la consommation des aides au poste et la couverture assurée de l'ensemble des besoins exprimés. **Ce nombre excessif d'échelons administratifs** freine la dynamique de croissance des Entreprises Adaptées et la création d'ETP (équivalents temps plein) et est générateur de sous-consommation budgétaire, entraînant une baisse du contingent dans le budget N+1.

Durant toute l'année, nous avons revendiqué qu'il était nécessaire de confirmer que :

- **La gestion budgétaire des aides aux postes devait rester une compétence de la région,**
- **La nécessité d'avoir la possibilité de réaliser plusieurs fois des bourses aux postes infra-régionales et de pouvoir en faire une inter-régionale au plus tard au mois de septembre,**
- **La nécessité d'avoir une transparence de partage des niveaux de consommation des crédits en région notamment au sein des comité régionaux.**

La dotation des aides aux postes pour l'année 2024

La dotation 2024 a été redimensionnée au regard de la consommation réelle des postes de l'exercice 2023 (24 970 ETP).

L'année 2024 a été marquée par un décret d'annulation de crédit en cours d'année qui a aboutit un réajustement de la programmation des postes.

Dans le tableau ci-dessous, vous pouvez retrouver la répartition initiale de l'année et celle en fin d'année après l'exercice de bourse aux postes.

	2024 FIE initiale					Ecart janvier 2023		2024 après BAP				
	Equivalent Postes AAP / montant moyen	Equivalent Postes MAD	CDDT	EATT	Total	Socle	MAD	Equivalent Postes AAP / montant moyen	Equivalent Postes MAD	CDDT	EATT	Total
AURA	3 080	8	271	38	3 397	- 84	- 4	3 051	1	269	38	3 359
BFC	1 295	17	93	8	1 413	- 94	11	1 282	5	52	11	1 350
Bretagne	2 036	7	33	58	2 134	- 74	- 4	2 039	5	21	49	2 114
CVL	1 767	7	140	-	1 914	- 46	4	1 737	4	118	-	1 859
Corse	19	2	1	-	22	- 4	2	12	-	1	-	13
Grand Est	2 134	11	196	46	2 387	- 69	7	2 109	13	139	30	2 291
HDF	3 008	6	246	3	3 263	- 65	3	2 986	33	233	43	3 295
IDF	2 231	5	300	40	2 576	- 291	1	2 213	2	325	39	2 579
Normandie	1 652	7	97	4	1 760	- 31	4	1 632	5	96	15	1 748
Nouvelle Aquitaine	2 394	14	213	44	2 665	- 32	8	2 371	6	208	46	2 631
Occitanie	1 917	8	86	19	2 030	- 27	5	1 902	2	106	24	2 034
PDDL	2 772	50	48	41	2 911	- 184	40	2 754	15	55	46	2 870
PACA	858	8	95	8	969	- 26	5	852	7	95	8	962
Total France Métropole	25 163	150	1 819	309	27 441	- 1 037	99	24 940	98	1 718	349	27 105
Guadeloupe	79	2	2	-	83	- 2	2	78	-	2	-	80
Guyane	45	2	4	-	51	- 6	2	42	2	3	-	47
La réunion	86	4	8	10	108	- 6	2	88	1	6	7	102
Martinique	83	2	2	-	87	- 4	2	86	1	5	-	92
Mayotte	14	2	1	-	17	- 3	2	17	1	-	-	18
Saint Pierre et Miquelon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total DOM	307	12	17	10	346	- 15	10	311	5	16	7	339
Total France Entière	25 470	162	1 836	319	27 787	- 1 052	109	25 251	103	1 734	356	27 444

➤ Les rendez-vous politiques de l'année

Institution	Date	Interlocuteurs rencontrés	Sujets évoqués
Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités	6 mars	François Mengin-Lecreulx , directeur adjoint du cabinet de la ministre Catherine Vautrin	Cumul AAH / Salaire Congés payés Mutualisation du taux AT-MP Commande publique inclusive Formation réforme des retraites Budget EA (annulations crédits)
Direction de la Sécurité sociale (DSS)	7 mars	Stéphanie Gilardin , sous-directrice chargée des AT Gabrielle de Buyer , cheffe du bureau AT-MP	Mutualisation du taux AT-MP
Ministère délégué aux Personnes Handicapées	18 mars	Grégory Wirth , conseiller en charge de l'école inclusive et de l'emploi au sein du cabinet de Fadila Khattabi	Cumul AAH / Salaire Congés payés Mutualisation du taux AT-MP
Sénat	4 avril	Marie-Pierre Richer , présidente du GE et membre de la CAS	Surcoûts sociaux en EA Commande publique inclusive PIC EA
Élysée	29 avril	Annelore Coury , conseillère sociale du président de la République	Surcoûts sociaux en EA Commande inclusive
France Travail	29 avril	Thibaut Guilluy et Caroline Dekerle	Recrutement Mise en œuvre loi Plein Emploi
Assemblée nationale	7 mai	Ingrid Dordain (Renaissance, Somme), membre de la CAS et du GE Handicap et Inclusion	Surcoûts sociaux en EA Commande publique inclusive PIC EA

➤ Les rendez-vous politiques de l'année

Institution	Date	Interlocuteurs rencontrés	Sujets évoqués
DGEFP	25 juin	Jérôme Marchand-Arvier délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle	Optimisation de la gestion des crédits affectés aux EA Point sur la réécriture de la circulaire 2019-42 Les congés payés pendant la maladie La mutualisation du taux AT/MP
Assemblée nationale	19 septem- bre	Paul Midy , rapporteur pour avis ESS dans le cadre du PLF 2025	PLF 2025 Optimisation de la gestion des crédits Cumul AAH / salaire surcoûts sociaux Commande publique inclusive
Assemblée nationale	30 septem- bre	Christine Le Nabour , rapporteuse pour avis Solidarité, Insertion et Égalité des chances	PLF 2025 Optimisation de la gestion des crédits Cumul AAH / salaire Surcoûts sociaux Commande publique inclusive
Assemblée nationale	9 octobre	Jean-Carles Grelier , rapporteur mission AT/MP	La mutualisation du taux AT/MP
Ministère du Travail et de l'Emploi	15 octobre	Pierre Desjonquères , conseiller insertion	PLF 2025 Pilotage et optimisation de la gestion des crédits dédiés aux EA
Élysée	22 octobre	Annelore Coury , conseillère sociale du président de la République	PLF 2025 La mutualisation du taux AT/MP Rapport IGAS/IGF revue de dépenses
Matignon	30 octobre	Paul Bazin , conseiller Travail, Emploi, Insertion et Retraites, chef de pôle et Julie Leroy , conseillère Travail, Emploi et Formation professionnelle	PLF 2025

DÉVELOPPER, PROMOUVOIR ET SOUTENIR LE MODÈLE D'ENTREPRENEURIAT ADAPTÉ



➤ La campagne de communication : “la performance qui a du sens”

L'année 2024 a été marquée par la reprise de la campagne de communication “La performance qui a du sens” et la préparation de nouvelles vidéos.

Les outils de la campagne s'appuie sur la valorisation de :

- La performance économique,
- La performance sociale,
- La performance du réseau.



Des résultats encourageants :

- Progression de 50 % des vues des posts linkedIn,
- Un taux d'engagement de la communauté en forte progression,
- Une progression notable du nombre d'abonnés qui traduit l'attractivité du contenu pour une audience élargie.

➤ Lancement du projet « Accompagnement socio-professionnel en Entreprises Adaptées »

Le projet vise à professionnaliser les équipes en charge de l'accompagnement socio-professionnel dans les Entreprises Adaptées à travers :

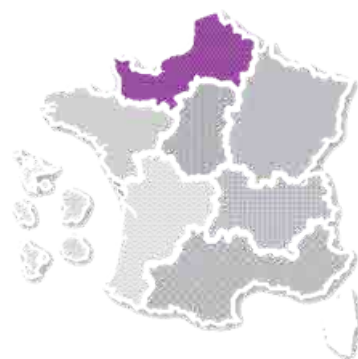
- L'organisation d'ateliers d'échanges de pratiques, d'apport d'expertise et de co-développement,
- La constitution progressive d'une communauté de pairs,
- La construction d'un « référentiel » des pratiques d'accompagnement dans les Entreprises Adaptées.

11 Entreprises Adaptées de Normandie, 11 Entreprises Adaptées du Grand Est et 11 Entreprises Adaptées de la région Occitanie sont accompagnées par l'UNEA et par des consultants du cabinet Amnyos.

Le projet a démarré en 2024 par :

- La mobilisation des Entreprises Adaptées,
- Un appel à proposition et la sélection du consultant,
- La réalisation de diagnostics des pratiques des Entreprises Adaptées et le bilan des diagnostics,
- La construction d'un contenu prévisionnel d'ateliers 2024-2025 et démarrage des ateliers.

4 ateliers (2 ateliers experts et 2 ateliers d'échanges de pratiques) ont réuni les Entreprises Adaptées les 1er octobre et 11 décembre 2024, avec l'intervention notamment de la DGEFP sur « le cadre légal et les attendus institutionnels sur les registres de la prise en charge socio-professionnelle » et l'intervention de Stéphane Lay, consultant formateur, sur la « définition des contours/dimensions de l'accompagnement socioprofessionnel ».



➤ Signature d'une première convention de partenariat avec la Région Normandie



L'année 2024 a été marquée par la signature d'une première convention de partenariat avec la Région Normandie qui, dans le cadre de sa « Stratégie Régionale de l'ESS », intègre un dispositif « Accompagnement des acteurs et réseaux de l'ESS ».

La Région Normandie a soutenu financièrement l'UNEA pour la mise en œuvre d'un plan d'actions porté par la délégation régionale pour une économie inclusive.

3 axes d'interventions ont été définis :

- La sensibilisation et la coopération avec les acteurs économiques du territoire,
- L'accompagnement, le développement et la professionnalisation des Entreprises Adaptées,
- Le renforcement de l'accompagnement à la création d'Entreprise Adaptée.

Cette convention a permis, notamment aux délégués territoriaux et à la chargée de mission régionale, de :

- Poser les bases d'un partenariat avec le Medef régional,
- De renforcer la représentation de l'UNEA dans les instances et événements régionaux (conférence régionale de l'ESS, ...),
- D'apporter un appui aux Entreprises Adaptées de la région (40 participants aux 2 journées territoriales / 25 visites-diagnostics / au moins 3 entreprises financées par la Région (dispositif Emergence ESS) / 50 interventions juridiques),
- De soutenir la démarche d'accompagnement collectif engagée dans le cadre du PRITH pour professionnaliser les Entreprises Adaptées sur le process d'accompagnement socio-professionnel.



➤ Participation de l'UNEA à la conférence régionale de l'ESS à Rouen organisée par le conseil régional Normandie

Dans le cadre de la convention signée entre l'UNEA et la Région Normandie, les représentants de l'UNEA ont été invités à participer en 2024 à la conférence régionale des acteurs de l'ESS pour y représenter le réseau normand des Entreprises Adaptées.

L'inscription de l'UNEA dans ces événements permet de mieux faire connaître le modèle d'Entreprise Adaptée par les acteurs régionaux.

Le 6 décembre 2024, cette journée annuelle d'échanges a interrogé les acteurs sur la notion d'impact dans l'économie : « entre principes historiques et intrinsèques à l'ESS et responsabilité sociale des entreprises (RSE) attendue aujourd'hui pour l'ensemble des acteurs économiques », cette journée avait pour objectif :

- De mieux appréhender la mesure de ces impacts en vue d'accentuer les impacts positifs de l'économie normande,
- D'encourager les coopérations à impacts favorisant de nouveaux débouchés économiques vertueux pour la Normandie.

Madame Lynda Lahalle, conseillère régionale, que nous avons rencontré pour faire le bilan de nos actions, nous donne rendez-vous l'année prochaine avec peut-être un zoom sur les Entreprises Adaptées et leur rôle sur le territoire !



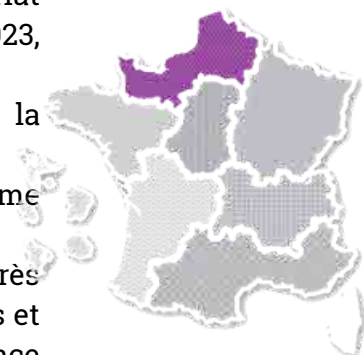
➤ Renouvellement de la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la convention de partenariat entre l'UNEA et la Région Hauts-de-France. Ce partenariat, qui a démarré en 2023, permet de soutenir l'action de l'UNEA sur le territoire, avec pour objectif de :

- Renforcer les actions d'accompagnement au développement et à la professionnalisation des Entreprises Adaptées,
- Sensibiliser et de coopérer davantage avec les acteurs de l'écosystème économique territorial.

Déléguées territoriales et chargée de mission ont ainsi participé ou organisé près d'une vingtaine de rencontres avec les acteurs régionaux (commissions régionales et événements avec les partenaires économiques et institutionnels). La présence territoriale permet également de renforcer l'appui au réseau : une quarantaine de visites/diagnostics en Entreprises Adaptées ont été réalisés en 2024, ainsi qu'une centaine d'interventions juridiques ; 2 journées territoriales ont réuni plus de 60 participants.

De nouveaux partenariats ont été impulsés avec les organisations patronales ainsi qu'avec la CARSAT Hauts-de-France pour favoriser la mobilisation des aides à la prévention des risques et la lutte contre la désinsertion professionnelle des salariés rencontrant des problématiques de santé impliquant une réorientation professionnelle.



➤ Favoriser les synergies territoriales : une rencontre inter-acteurs dans le Rhône



Dans le cadre du plan de transformation des ESAT et dans une dynamique de rapprochement entre les acteurs de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, l'UNEA a coorganisé, aux côtés de la DDETS du Rhône et de la Fédération APAJH, une rencontre territoriale inédite réunissant les **Entreprises Adaptées (EA) du Rhône, les ESAT hors murs, le Réseau pour l'Emploi et l'Agefiph.**

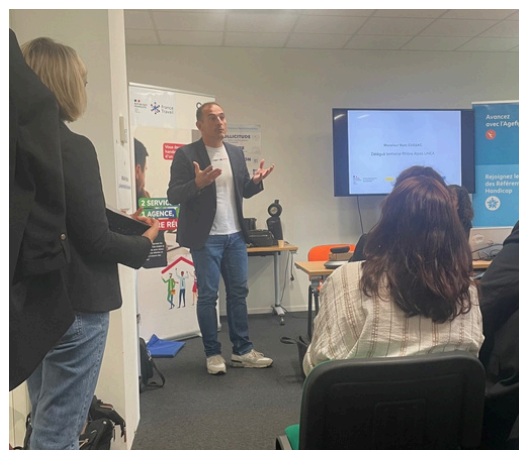
L'objectif : **créer des passerelles concrètes entre structures** pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, renforcer l'interconnaissance entre les acteurs et **développer des coopérations durables au service des parcours des salariés.**

Cette matinée a permis de :

- Valoriser les **dispositifs innovants portés par les Entreprises Adaptées** pour fluidifier les recrutements : méthode de recrutement par simulation (MRS), job dating personnalisés, informations collectives, etc.
- Mieux faire connaître les **potentiels de collaboration entre EA et ESAT**, notamment à travers des stages, des mises à disposition et des recrutements,
- **Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et de l'emploi** : DREETS, DDETS, ARS, France Travail, Cap emploi, Missions Locales, Agefiph.

Les ESAT de la Fédération APAJH, de LADAPT Rhône et de la Fondation OVE ont présenté à une vingtaine d'Entreprises Adaptées présentes leurs spécificités d'accompagnement hors murs, ouvrant la voie à de **nouvelles synergies territoriales**. Un retour d'expérience inspirant sur une mise à disposition réussie de travailleurs d'ESAT en Entreprise Adaptée est venu concrétiser les opportunités de collaboration.

Des échanges riches et **des perspectives de projets communs** se sont dessinées, avec une ambition partagée : faire du modèle des Entreprises Adaptées **un acteur pivot de l'inclusion professionnelle sur les territoires.**



➤ Deux matinées de découverte et recrutement à l'AFTRAL sur les métiers du transport et de la logistique

Les métiers du transport et de la logistique sont de plus en plus représentés dans les Entreprises Adaptées. En 2023, notre partenaire l'Agefiph nous a proposé de mener un travail sur ces métiers en tension. L'UNEA a lancé une enquête aux Entreprises Adaptées pour recenser leurs volontés de développer ces activités. Ce sont les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie qui ont eu le plus de réponses et ont donc été retenues pour lancer un travail partenarial expérimental pour développer l'emploi **dans le transport et la logistique**.



À l'issue de réunions de travail entre l'Agefiph, les DREETS, les partenaires du service public de l'emploi et l'UNEA des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, il a été décidé de commencer par un projet pilote de recrutement dans les métiers du transport et de la logistique sur les départements du Rhône et de Haute-Garonne et limitrophes. Nous avons fait appel à deux partenaires majeurs, l'AFT et l'AFTRAL qui se sont joints à notre groupe de travail.



Le Transport Logistique : des outils pour faciliter votre recrutement

Découvrez toutes les évolutions
qui vous rendent les métiers du secteur accessibles.



L'AFTRAL nous a invités sur leur site pour des événements de découverte des métiers du transport et logistique à destination des demandeurs d'emploi TH. Ces matinées ont commencé par une information générale animée par l'AFTRAL et une démonstration de leur simulateur de conduite. Ensuite les entreprises classiques et les Entreprises Adaptées ont pu présenter leurs métiers et échanger avec les demandeurs d'emploi sur leurs offres.

Les 12 Entreprises Adaptées qui ont répondu présentes à l'invitation et avaient des postes de chauffeurs VL, chauffeur-livreurs et opérateurs logistiques ont ensuite pu rencontrer une quarantaine de candidats. Plusieurs embauches en stage (PMSMP) ou en emploi ont débouché. Cette matinée aura aussi permis de mieux faire connaître les Entreprises Adaptées et leurs métiers dans ce secteur d'activités. Elles devraient se déployer dans d'autres métropoles et / ou d'autres régions en 2024.

➤ Une première convention de partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'année 2024 a été marquée par la signature d'une première convention de partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté qui, dans le cadre de ses actions d'accompagnement en faveur des TPE et de l'ESS, intègre un dispositif de « soutien aux actions menées par les réseaux auprès de leurs adhérents ».



La Région Bourgogne-Franche-Comté a ainsi soutenu financièrement l'UNEA pour la mise en œuvre d'un plan d'actions porté par la délégation régionale de l'UNEA décliné en 5 axes d'interventions :

- Information et communication sur le secteur représenté,
- Observation du secteur,
- Études et analyses prospectives pour identifier les besoins et potentiels de développement des adhérents,
- Accompagnement et conseils, appui à la mutualisation,
- Démarches d'amélioration et d'évaluation.

Cette convention a permis notamment aux délégués territoriaux et à la chargée de mission régionale d'apporter un appui aux Entreprises Adaptées de Bourgogne-Franche-Comté via l'organisation de 2 journées territoriales, la visite/diagnostic d'un tiers des Entreprises Adaptées de la région, une permanence juridique (30 consultations) et la participation à des événements régionaux comme la conférence de France Active dans le Doubs.

L'organisation du Congrès 2024 de l'UNEA à Dijon a également été l'occasion de mettre en lumière les Entreprises Adaptées auprès des élus locaux fortement mobilisés pour l'occasion. Parmi eux, Marie Guite Dufay, présidente de la Région, est notamment intervenue.



➤ Promotion des Entreprises Adaptées d'Occitanie auprès de réseaux d'entreprises et acheteurs locaux



L'UNEA était présente sur différents événements (achats et/ou recrutements inclusifs) en 2024 afin de promouvoir les Entreprises Adaptées occitanes.

Nous étions, par exemple, présents en mars en Haute-Garonne et en Lozère sur des manifestations organisées par le réseau « **Les Entreprises s'engagent** » afin de mieux faire connaître les Entreprises Adaptées et sensibiliser les partenaires économiques à l'intérêt de travailler et de lier des partenariats avec elles.

En novembre, l'UNEA a participé avec des Entreprise Adaptée au **11ème DisAbility Forum d'Airbus**.

Le DisAbility Forum, organisé par Airbus, a une fois de plus prouvé que l'inclusion et la collaboration sont des moteurs d'innovation et de réussite. Cet événement unique rassemble chaque année des Entreprises Adaptées, des ESAT, les acheteurs, et les donneurs d'ordre d'Airbus Group, ainsi que ses principaux partenaires industriels.

Cette édition a réuni 43 Entreprises Adaptées et ESAT pour valoriser leur savoir-faire, leur engagement et leur rôle crucial dans la chaîne de production.



➤ Des actions d'interconnaissance entre les Entreprises Adaptées et les facilitateurs de la clause sociale



Ces actions ont pour objectif de développer l'interconnaissance entre les Entreprises Adaptées et les facilitateurs des clause sociales par :

- La participation de la coordinatrice régionale des clause sociales à la journée régionale des Entreprises Adaptées pour présenter le rôle des facilitateurs et expliquer les clauses d'un marché (quelles sont les conditions d'exécution des prestations ?),
- La participation de l'UNEA à une réunion régionale des facilitateurs en janvier 2024 à destination des facilitateurs des différents départements pour présenter les Entreprises Adaptées et avoir un échange sur leurs connaissances de ces structures, leurs activités, les marchés existants et leurs retours sur ces marchés,
- La proposition d'organiser des rencontres entre facilitateurs et Entreprises Adaptées sur les différents départements en y associant les représentants des DDETS,
- La mise en relation entre Entreprise Adaptées, facilitateurs et acheteurs /donneurs d'ordre à l'issu de ces rencontres.

En 2024, des rencontres coorganisées par l'UNEA ont eu lieu entre Entreprises Adaptées et les facilitateurs :

- En avril, pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Cette rencontre a débouché sur une « **Journée speed business meeting sur la thématique de l'inclusion = un partenariat gagnant !** » en octobre, en partenariat avec les réseaux de l'IAE. Les Entreprises Adaptées, ainsi que les entreprises de l'IAE, ont pu rencontrer des entreprises classiques privées/publiques et présenter leurs savoir-faire professionnel et inclusif.
- En juin, pour le département des Bouches-du-Rhône. Sur ce même département, le 11 juillet, l'UNEA était présente avec des Entreprises Adaptées pour **la première édition des rencontres métropolitaines de la clause sociale**.
- En novembre, dans le département des Alpes-Maritimes, une deuxième journée de visites d'Entreprise Adaptée s'est déroulée en partenariat avec les facilitateurs qui avaient invité des acheteurs/donneurs d'ordre à venir rencontrer et échanger avec les Entreprises Adaptées de leur territoire. En juin déjà, sur ce département, l'UNEA et les Entreprises Adaptées ont participé avec les réseaux de l'IAE à **une « Journée Achats et recrutements inclusifs »** afin de proposer des opportunités de partenariat aux acheteurs/donneurs d'ordre présents.

Ces actions se poursuivent en 2025, notamment dans le cadre d'un projet financé dans une convention PRITH qui a pour objet de développer l'interconnaissance entre les Entreprises Adaptées, les facilitateurs de clauses et les acheteurs donneurs d'ordres.



➤ Renforcer la visibilité des Entreprises Adaptées dans les marchés publics : mobilisation des facilitateurs de la clause sociale

Dans le cadre de sa mission de promotion du modèle des Entreprises Adaptées (EA), l'UNEA a engagé en 2024 une action ciblée de sensibilisation auprès des facilitateurs de la clause sociale. L'objectif : favoriser une meilleure prise en compte des Entreprises Adaptées dans les marchés publics et renforcer leur accès à ces opportunités économiques.



Cette démarche s'est structurée autour de plusieurs temps forts :

- **Un webinaire régional**, organisé en partenariat avec la coordinatrice régionale des clauses sociales, a permis de présenter le modèle des Entreprises Adaptées à l'ensemble des facilitateurs des départements concernés. Ce temps d'échange a également offert l'occasion de recueillir leurs retours d'expérience et d'identifier les leviers à mobiliser pour favoriser la participation des Entreprises Adaptées aux marchés réservés ou clausés.
- **Des propositions de rencontres de terrain**, portées conjointement avec les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), ont été formulées pour renforcer les liens entre facilitateurs et Entreprises Adaptées à l'échelle locale.
- **Des mises en relation concrètes** ont été organisées à l'issue de ces rencontres, afin de faire émerger des synergies opérationnelles.

Trois départements – **Haute-Savoie, Isère et Rhône** – se sont engagés activement dans cette dynamique. En tout, **près de 50 Entreprises Adaptées** ont été invitées à participer à ces rencontres, coorganisées par l'UNEA.

À noter, en Haute-Savoie, deux visites ont été organisées en avril 2024 dans des Entreprises Adaptées récemment créées – **Le restaurant Atout Cœur et La Plonge s'adapte** – afin de mieux faire connaître leurs activités et leur potentiel de réponse aux marchés publics.

Cette initiative illustre concrètement l'engagement de l'UNEA à créer des relations durables entre les Entreprises Adaptées et les acteurs de l'achat responsable, condition essentielle au développement de leur activité et à l'atteinte de leurs objectifs d'inclusion.

➤ Forum Économique Breton : L'UNEA au cœur des débats sur l'économie de demain



En septembre 2024, l'UNEA a été représentée au Forum Économique Breton par Erwan Pitois, délégué territorial pour la Bretagne et dirigeant de l'Entreprise Adaptée Serviceca. Il a pris part à une table ronde de haut niveau consacrée à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), aux côtés de la vice-présidente de la Région Bretagne, Laurence Fortin, de Pierre-Yves Blouch (France Active Bretagne), et de dirigeant(e)s d'entreprises engagées.

Cette participation témoigne de la reconnaissance croissante des Entreprises Adaptées comme acteurs, à part entière, de l'économie durable et inclusive. L'ESS, pilier stratégique pour la Région Bretagne, y est défendue comme une économie d'avenir, porteuse de solutions concrètes pour les territoires : utilité sociale, gouvernance démocratique, ancrage local et innovation au service de l'emploi.

La contribution de l'UNEA à cet événement d'envergure régionale a permis de valoriser l'expertise des Entreprises Adaptées dans la réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan régional de soutien à l'ESS, qui mobilise notamment les achats publics responsables pour accélérer le développement d'activités inclusives.

L'ESS en Bretagne, c'est :

- Un plan régional ambitieux pour soutenir les acteurs de l'ESS,
- 400 M€ d'achats publics régionaux, avec un objectif de 20 % dédiés à l'ESS,
- Une dynamique collective portée par les réseaux : CRESS, France Active, UNEA, URSCOP...

👤 Une reconnaissance forte de l'action des Entreprises Adaptées dans l'économie durable.

➤ Promotion des Entreprises Adaptées de la région PACA auprès de réseaux d'entreprises et acheteurs locaux

Afin de faire mieux connaître les Entreprises Adaptées et de les aider à développer ou à créer des partenariats auprès de nouveaux acteurs, l'UNEA a participé à des événements pour promouvoir les Entreprises Adaptées de PACA et leurs savoir-faire.



L'UNEA a ainsi participé au salon **“Made in PME”** organisé par le CPME Sud PACA en avril 2024 et a coanimé avec l'Agefiph, le Workshop **« Emploi & politique achat responsable »** avec des témoignages d'Entreprises Adaptées.

L'UNEA étaient également présente avec les Entreprises Adaptées du Var lors du **salon professionnel “Var Up”** en septembre pour présenter et promouvoir les Entreprises Adaptées et leurs activités.

En novembre, nous étions dans le Vaucluse lors d'un événement du réseau **« les entreprises s'engagent »** où une Entreprise Adaptée a témoigné sur son modèle.

Nous avons également coorganisé avec l'OPCO ATLAS un webinaire pour présenter à leurs entreprises adhérentes le modèle de l'Entreprise Adaptée, leurs activités et les possibilités de partenariats.

La performance les entreprises adaptées qui a du sens

unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées

En réponse à vos attentes commerciales et RSE, les entreprises adaptées du Var vous apportent une solution dans les secteurs suivants : prestations en restauration, espaces verts, supports de communication, fabrications industrielles...

L'UNEA a réuni sur son stand 6 Entreprises Adaptées (EA) :

FOLKE BERNADOTTE : traiteur, boulanger pâtissier, restauration rapide & Food Truck.	AVATH : fabrications industrielles, services aux entreprises
CVSI : conception, fabrication, pose d'éléments de signalétique.	CPM : création graphique, imprimerie numérique tous formats.
AZUR MULTISERVICES : Entretien de locaux, entretien des espaces verts et voirie.	LE GRENIER ECO : livraison de repas, gestion de site, enlèvement de bio déchets.

CONFÉRENCE

15h00 - 15h45
Salle Tèssé - 2^e étage

ENTREPRISES ADAPTÉES, POUR QUI, POUR QUOI ?

Animé par **Marlène PABLO**, Chargée d'affaires Entreprise Adaptée CVSI ;
Sébastien LAUNAIRE, Chef de service Entreprise Adaptée AZUR MULTISERVICE
Stéphan FRANCESCHI, Directeur Entreprise Adaptée AVATH et Délégué Territorial PA Corse UNEA

➤ La plateforme régionale des achats du SGAR PACA à l'écoute des Entreprises Adaptées



En janvier 2024, lors d'une rencontre, l'UNEA a pu présenter le modèle Entreprise Adaptée, les Entreprises Adaptées de PACA et leurs activités à l'équipe de la **plateforme régionale des achats du SGAR**.

En avril, lors de la journée territoriale de PACA, la PFRA est venue se présenter. En mettant en œuvre la politique des achats de l'État définie et conduite par la Direction des Achats de l'État, la PFRA constitue le relai de la DAE au niveau régional.

À ce titre, elle est destinataire de la programmation exhaustive des achats établie et actualisée par les services de l'État dans la région. Parmi ses objectifs, elle doit développer significativement le volume des marchés interministériels régionaux. **Lors de cette présentation, la PFRA a présenté un projet de marché Espaces verts** sur lequel elle souhaitait connaître les possibilités de réponse des Entreprises Adaptées.

Un webinaire a été organisé par l'UNEA pour les Entreprises Adaptées susceptibles d'être intéressées par ce marché afin que la PFRA explique ses attentes et le timing envisagé. Certaines Entreprises Adaptées ont répondu seules ou en GME. Le délai de réponse a été retardé pour que chacun puisse se positionner.

Notre objectif maintenant est de continuer à travailler avec la PFRA pour augmenter le nombre d'Entreprises Adaptées attributaires de marché de l'État.

En parallèle, l'Académie UNEA met en place des formations « **Réponse à un marché public** », en présentiel sur les régions, pour faire monter en compétences les Entreprises Adaptées sur ce sujet complexe.

On peut se féliciter aujourd'hui que des Entreprises Adaptées soient attributaires de certains lots.



➤ Rencontre des Entreprises Adaptées avec le service achat de la Communauté européenne d'Alsace (CeA)



À la suite d'une rencontre entre les facilitateurs des clauses sociales, l'UNEA, l'URSIEA et les acheteurs de la CeA pour passer en revue les achats prévus en 2024, il est apparu que côté numérique, des opportunités existaient et la connaissance des champs d'intervention des structures inclusives était très limitée par les acheteurs.

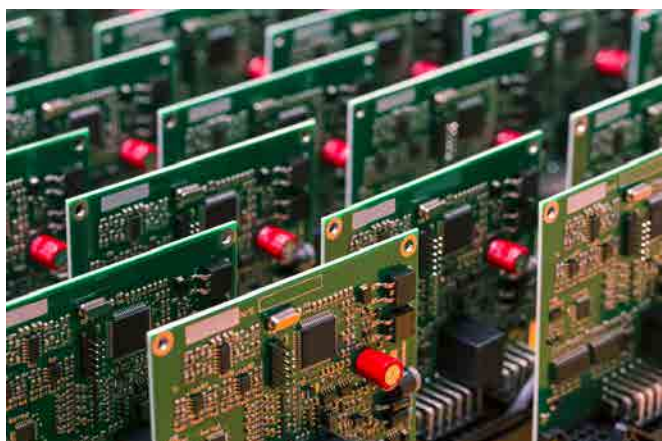
Une rencontre entre Entreprises Adaptées, SIAE et le service achat en présence des têtes de réseaux a donc été organisée pour évoquer directement ces sujets.

Lors de cette réunion, les structures du handicap et de l'insertion ont présenté leurs activités tandis que la direction des achats numériques a évoqué les marchés à venir.

Cette rencontre a non seulement permis de lever les barrières de la méconnaissance mutuelle, mais aussi d'identifier plusieurs pistes de collaboration possibles à plus ou moins long terme.

La CeA a ainsi publié un marché d'achat de matériels reconditionnés et neufs avec un lot réservé en encourageant vivement les structures inclusives à s'y positionner.

Un groupement de structures EA/SIAE a finalement pu répondre et obtenir une réponse positive de la part du donneur d'ordres.



➤ Promotion des Entreprises Adaptées dans le cadre des achats responsables

Le contexte : La commande publique comme axe de développement d'activités dans les Entreprises Adaptées, est un réel levier, cependant les acheteurs gardent des réflexes d'achats très ancrés auprès de l'IAE ou ont encore des représentations limitées (ou erronées) sur la capacité des Entreprises Adaptées à proposer des prestations de qualité ou nécessitant expertise et/ou réactivité...



L'action menée : En 2024, au titre des missions de promotions des services et produits des Entreprises Adaptées dans le cadre des achats responsables, il a été organisé des rencontres d'élus, de décideurs et d'acheteurs au travers de :

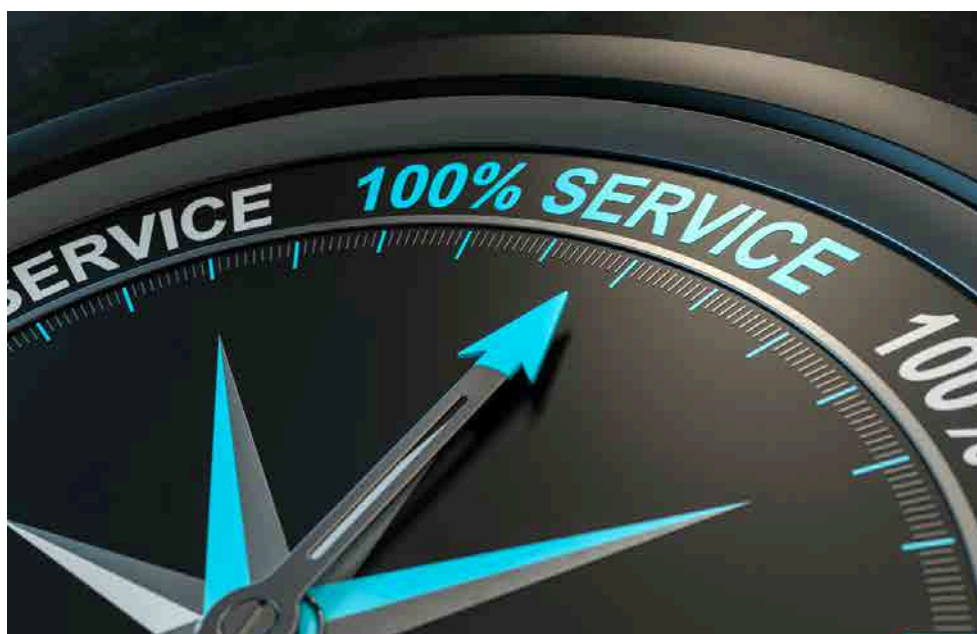
- Webinaire à destination des **facilitateurs de la clause sociale** de Nouvelle-Aquitaine pour présenter le modèle de l'Entreprise Adaptée, les services et les prestations apportés,
- Webinaire à destination des Entreprises Adaptées sur l'offre de service du **marché de l'inclusion**,
- Des rendez-vous d'acheteurs et parties prenantes comme l'association 3AR (guichet unique auprès d'acheteurs publics), la CRESS.

Les objectifs : Sensibiliser et mobiliser les acheteurs des collectivités et des services de l'État.

Les partenaires et les participants : Élus & techniciens de la Région, élus & techniciens du Département de la Gironde, la DDETS de Gironde, le CHU de Bordeaux (centre hospitalier de Bordeaux), la PFRA (Plateforme Régionale des Achats), le marché de l'inclusion, facilitateurs régionaux de la clause sociale.

Les résultats attendus : Favoriser le développement de la commande publique inclusive auprès des Entreprises Adaptées. Faciliter le sourcing afin d'éviter le marché infructueux.

Les résultats obtenus : Ces rencontres ont permis de valoriser les savoir-faire et les capacités des Entreprises Adaptées, de réduire la confusion des acheteurs entre ESAT, EA et SIAE et de prévenir les marchés infructueux.



➤ Une prestation d'accompagnement avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Une convention, renouvelable sur 3 ans, a été signée avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour travailler sur 2 axes :

- Le recrutement de personnes en situation de handicap via notamment les profils formés en CDD Tremplin arrivant en fin de parcours,
- Les achats auprès des Entreprises Adaptées dans le cadre du SPASER dont l'axe social se fixe pour ambition de recourir davantage aux Entreprises Adaptées via la sensibilisation de donneurs d'ordres aux domaines d'activités des Entreprises Adaptées, et le développement des marchés réservés.



C'est dans ce cadre que, le 12 mars 2024, une matinée de rencontre s'est déroulée dans les locaux de l'EPT en présence de Michel Leprêtre, président de l'EPT, et des représentants de l'UNEA.

Durant cette matinée, les Entreprises Adaptées présentes ont pu rencontrer des donneurs d'ordre de l'EPT lors d'échanges informels.

Les actions et réalisations 2024 :

- Une session de formation sur la coopération avec les Entreprises Adaptées et les achats inclusifs : cette session a permis la formation de 11 personnes et s'est terminée par une visite d'une Entreprise Adaptée,
- Participation à une réunion de planification des achats,
- Réalisation de sourcing pour différents marchés,
- Sourcing des Entreprises Adaptées accompagnant des CDDT et recensement des profils proches de la sortie.

Cette prestation se poursuit en 2025.



➤ Développement des achats inclusifs auprès des acteurs publics et privés

Commande publique

Plusieurs actions ont été réalisées sur le territoire francilien en lien avec la commande publique :

- **Comités Partenaires du GIP Maximilien** : porté par la DRIEETS, le GIP pilote la Mission d'Appui aux Clauses Sociales (MACS). Cette instance qui réunit les membres de l'ESS, de l'insertion et de l'inclusion, est un espace de partage d'actualités, de bonnes pratiques et de questionnements communs. Elle doit faire advenir des solutions et projets collectifs dans le domaine des achats responsables et au profit de l'insertion et de l'inclusion.
- **Ateliers MACS** : ces instances réunissent les coordinateurs et les facilitateurs franciliens, et est un espace d'échange sur les projets du territoire en lien avec la commande publique. L'UNEA a présenté plusieurs fois aux participants de cette instance, le modèle Entreprise Adaptée et les modalités de collaboration avec elles.
- **Inclusiv'BusinESS** : rencontre achats responsables organisée par Inclusiv'ESSonne (coordinateur de la clause), ce rendez-vous a permis aux structures de l'IAE ainsi qu'aux Entreprises Adaptées du 91 de rencontrer des donneurs d'ordres et des acheteurs du territoire essonnien.
- **Rencontres avec le MEDEF, la CPME et le collectif les entreprises s'engagent** : dans le cadre du développement des achats responsables de ces structures privées, ainsi que dans le but de développer l'emploi sur les territoires, la DRIEETS objective ces entreprises sur ces sujets par le biais de convention. Cette première rencontre a permis aux partenaires du GIP Maximilien de se présenter.
- **Événement post JO-JOP organisé par la Région** : cet événement s'est déroulé le 23 septembre au siège de la Région Ile-de-France à Saint-Ouen, en présence de Sylvie Mariaud, vice-présidente de la Région en charge de l'ESS et des achats responsables. Ce temps fort a rassemblé plus de 250 acteurs de l'ESS dont des Entreprises Adaptées, ainsi que des acheteurs privés et publics. L'objectif était de mettre en avant les structures de l'ESS ayant contribué à ces Jeux olympiques et paralympiques. Amener les entreprises à plus de coopération avec ces entreprises du territoire, et notamment sur le sujet de l'emploi des personnes en situation de handicap, et valoriser les bonnes pratiques achats mises en place afin de les pérenniser. Pour cela, des ateliers collectifs sur différentes thématiques ont été mis en place, suivis d'un temps de rencontre B to B entre entreprises de l'ESS et acheteurs privés et publics. Cette journée s'est ensuite conclue sur les témoignages de structures ayant participé aux JO-JOP, soit en amont des Jeux, soit pendant les Jeux comme le groupement des structures sur la blanchisserie des athlètes.



Commande privée

Dans le cadre du partenariat avec le groupe Société Générale, 2 visios ont été organisées par l'UNEA pour :

- Présenter le modèle Entreprises Adaptées auprès des acheteurs IT du Ggroupe, afin de les sensibiliser aux achats auprès des Entreprises Adaptées,
- Présenter auprès d'Entreprises Adaptées, au niveau national, un projet de référencement sur les métiers du second œuvre : 20 Entreprises Adaptées étaient présentes lors de la visio.



➤ **Rendre visible le savoir-faire des Entreprises Adaptées d'Isère pour développer les achats responsables et inclusifs**

Plusieurs Entreprises Adaptées de l'Isère ont participé, le jeudi 27 juin 2024, à la quatrième édition des BtoB de l'achat local au Stade des Alpes, organisé par Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec la CCI, dans le cadre du Pacte Économique Local.

Pour cette édition 2024, l'accent a été mis sur les TPE/PME issues de l'ESS (économie sociale et solidaire), **Entreprises Adaptées**, ESAT et SIAE, pour permettre aux collectivités, grands groupes, ETI, PME du territoire d'améliorer leur sourcing en favorisant les achats locaux et responsables.



A l'issue des conférences en fin de matinée, Marc Cussac, délégué territorial de l'UNEA, a introduit la deuxième partie de la journée, dédiée aux rencontres.

Dans le cadre de cet événement, **AFB, APF, Fontaine Insertion, LMDES et Groupe NEA** ont saisi l'opportunité donnée par l'UNEA, partenaire de cet événement, de rencontrer les directions achat d'acteurs publics ou privés du territoire grenoblois, lors de rendez-vous de 20 minutes préprogrammés.

Notons également ce **rendez-vous** : les Entreprises Adaptées d'Isère étaient présentes au **salon SEPEM** (un salon dédié aux acheteurs industriels), **du 19 au 21 novembre 2024**, sur un stand dédié aux achats inclusifs qui font de plus en plus partie des préoccupations des acheteurs.

Ces événements sont des occasions significatives de **valoriser nos savoir-faire**, de **rencontrer de nouveaux prospects et clients** et de **faire rayonner les Entreprises Adaptées**, en prouvant aux donneurs d'ordres que « **faire le choix de l'Entreprise Adaptée, c'est faire le choix de la performance qui a du sens** ».

Plus d'info : <https://grenoble.sepem-industries.com/>

(Ce salon existe dans plusieurs villes de France, la dernière édition à Grenoble en 2022 avait permis la visite de 4 700 visiteurs industriels)



SOUTENIR LES ENTREPRISES ADAPTÉES DANS LEUR PROFESSIONNALISATION



➤ L'Académie UNEA - Se former pour mieux entreprendre

Vous avez été nombreux à utiliser notre programmation de formations inter-entreprises.

🔍 Pourquoi se former avec l'Académie UNEA ?

L'Académie UNEA est l'organe de professionnalisation de l'UNEA, dédiée à toutes les composantes des Entreprises Adaptées.

C'est aussi un espace de réflexion et de prise de recul : un lieu pour « faire un pas de côté », interroger ses pratiques, développer sa vision, et enrichir une culture commune de l'inclusion.

« On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres. » – Philippe Carré

Rejoignez-nous pour partager, questionner, inspirer et grandir ensemble, dans une approche connectée aux réalités de terrain et aux enjeux des entrepreneurs sociaux.

👤 Pour qui ?

Nos formations s'adressent à des :

- Dirigeants, cadres de direction, élus,
- Salariés d'Entreprises Adaptées et de réseaux inclusifs,
- Créateurs ou porteurs de projets,
- Employeurs de personnes en situation de handicap,
- Parties prenantes des Entreprises Adaptées,
- Encadrants et fonctions support.

🚀 Modalités d'accès

- Sur mesure : en intra-entreprise ou inter-entreprises, partout en France.
- Formats flexibles :
 - 100 % présentiel,
 - 100 % distanciel,
 - Hybride (présentiel + distanciel).
- En inter-entreprises, le format est déterminé par le calendrier des sessions.
- Les formations prévues en distanciel peuvent être organisées en présentiel sur demande.

📚 Nos grandes thématiques de formation

- **Cadre de l'Entreprise Adaptée**
Comprendre, maîtriser et mettre en œuvre les règles et dispositifs spécifiques
- **Transition professionnelle et accompagnement**
Déployer un accompagnement socio-professionnel efficace
- **Développement économique & commercial**
Piloter la performance économique de son Entreprise Adaptée
- **Ressources Humaines et accompagnement des salariés**
Structurer les parcours et soutenir les équipes
- **Management et encadrement inclusif**
Manager autrement, en lien avec la mission sociale
- **Situations de handicap en contexte professionnel**
Comprendre et adapter les environnements de travail

➤ Bilan 2024 de l'Académie UNEA

Professionaliser, transmettre, faire grandir

En 2024, l'Académie UNEA a confirmé son rôle clé dans l'accompagnement et la montée en compétences des acteurs de l'inclusion professionnelle et des Entreprises Adaptées, avec une activité en forte dynamique :

- **73 sessions de formation** organisées,
- **624 stagiaires formés**,
- **13 500 heures de formation réalisées**,
- **Une note moyenne de satisfaction de 9,1/10**, reflet de la qualité des contenus, de la pédagogie et de l'ancrage terrain des formateurs,
- **Toutes les régions** ont utilisé les services de l'Académie UNEA.

Ces résultats témoignent de la confiance renouvelée de nos partenaires, Entreprises Adaptées et acteurs des territoires.

🏆 Un projet emblématique : ADP et les Jeux de Paris 2024

En complément de son activité régulière, l'Académie UNEA a piloté en 2024, un projet de formation sur mesure pour le groupe ADP (Aéroports de Paris) autour de la thématique :

« **L'hospitalité à l'égard des personnes handicapées** ».

Ce programme a été conçu et déployé dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, pour sensibiliser et former les collaborateurs à une culture de l'accueil inclusive, dans des contextes à forte visibilité internationale.

950 personnes ont pu être formées au cours de 20 sessions de formation.

👉 **L'Académie UNEA, c'est une expertise qui conjugue impact social, professionnalisation et innovation pédagogique, au service d'un monde du travail plus inclusif.**



Le top des formations de l'Académie

Thématique	Nombre d'apprenants	Heures de formation
Manager opérant	137	1 138
Être encadrant de proximité	102	2 632
Le handicap en contexte professionnel	83	367
Mise à disposition et contrats d'entreprises	49	172
Connaître l'Entreprise Adaptée	41	564
Premier Secours en Santé Mentale	37	490
Répondre à une consultation publique	34	364
Mettre en oeuvre le CDD Tremplin	28	294
Construire son CPOM et savoir mener son dialogue de gestion	25	340
Manager des Entreprises et des Organisations	20	2 800

➤ Bilan 2024 de l'Académie UNEA

Zoom sur la formation des dirigeants

L'UNEA poursuit son engagement en faveur du développement des compétences des dirigeants d'Entreprises Adaptées à travers le cycle de formation certifiant "**Manager des Entreprises et des Organisations – option Entreprise Adaptée**", déployé en partenariat avec l'**IFG-Executive Education – INSEEC U.** et l'**Université de Corse – Pasquale Paoli**.

Cette formation de haut niveau, **certifiée RNCP niveau 7 (équivalent Bac+5)**, permet aux dirigeants et cadres stratégiques d'acquérir les outils nécessaires pour piloter leur structure avec ambition et efficacité. Elle articule l'acquisition de compétences managériales, économiques et organisationnelles avec **un travail de fond sur le projet stratégique propre à chaque entreprise participante**.

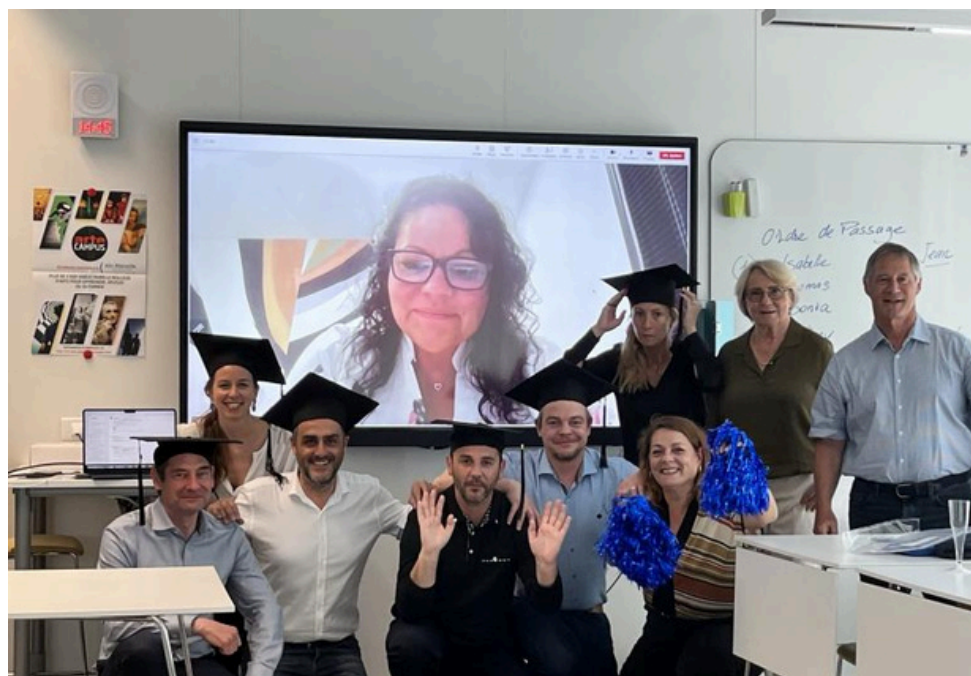
L'objectif : transformer les pratiques, anticiper les mutations du secteur, et conforter le rôle des Entreprises Adaptées comme actrices majeures de l'économie inclusive.

Le programme s'étend sur **12 mois, avec 36,5 jours** de formation répartis entre présentiel, distanciel synchrone et e-learning, et débouche sur un double diplôme :

- **Diplôme universitaire "Manager un Centre de Responsabilité" (Université de Corte),**
- **Certificat RNCP niveau 7 délivré par l'IFG-INSEEC.**

120 000 € ÉCONOMISÉS PAR LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Grâce à un partenariat noué dans le cadre d'un **plan de revitalisation**, **20 dirigeants ont déjà bénéficié d'un cofinancement couvrant jusqu'à 50 % des frais pédagogiques, soit près de 120 000 € d'économies directes pour les Entreprises Adaptées bénéficiaires**. Ce soutien concret permet de lever les freins à l'accès à la formation, et de valoriser l'investissement des dirigeants dans une trajectoire de progrès et d'impact.



➤ Diffusion de l'étude prospective sur les espaces verts

L'étude prospective sur les évolutions des activités des espaces verts, réalisée en 2024 avec l'appui de la DREETS Hauts-de-France (dans le cadre de sa politique « Mutations Économiques »), a fait l'objet d'un rapport de synthèse et d'une présentation au réseau à l'occasion d'un webinaire («ZoOM de l'UNEA»).



Cette étude porte sur le premier secteur d'activité couvert par les Entreprises Adaptées au niveau national et donne à réfléchir sur les transformations des activités et des compétences dans ce domaine. Les impacts sur les activités des évolutions environnementales, technologiques, juridiques, ... ont été mis en lumière par le cabinet Katalyse missionné pour réaliser cette étude, de façon à amener les dirigeants des Entreprises Adaptées à se questionner sur le positionnement de leur entreprise et de leurs compétences sur le marché.

- Si aujourd'hui les Entreprises Adaptées ont la capacité de répondre aux demandes de leurs clients, qu'en sera-t-il demain ?
- Quelles évolutions faut-il anticiper ?
- Quelles formations faut-il prévoir pour accompagner et sécuriser les emplois des salariés travaillant dans ce secteur ?
- Quelles nouvelles opportunités d'activités dans le futur ?

Autant de questions que nous avons essayé d'aborder dans le cadre de ce «Contrat d'Etude Prospective» (CEP).

L'enjeu est maintenant de passer de l'étude à l'action, en définissant les actions prioritaires de formation qui pourraient être mises en place pour répondre aux besoins identifiés dans les Entreprises Adaptées en région Hauts-de-France.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Étude Prospective sur les opportunités de développement d'activités et d'emplois en entreprises adaptées dans la filière « espaces verts du futur et agriculture urbaine » dans la Région Hauts de France
Rapport final

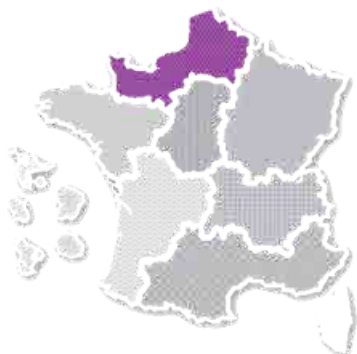


ENTREPRISES ADAPTÉES
ENTREPRISES INCLUSIVES

Mission conduite



➤ Organisation d'un événement AFEST et inclusion avec l'ARACT au Louvre Lens



Suite à l'expérimentation d'Actions de Formation en Situation de travail (AFEST) menée dans 3 Entreprises adaptées de la région Hauts-de-France, l'UNEA s'est associée à Katalyo (laboratoire d'innovation en formation dans la région Hauts-de-France, porté par l'ARACT HdF), l'IRIAE Hauts-de-France et la Fabrique Emploi pour organiser un événement régional le 6 février 2024, dont l'objectif était de permettre aux entreprises de ces 3 réseaux de se projeter dans l'appropriation et la mise en œuvre de la formation en situation de travail.

Dirigeants, encadrants techniques, conseillers en insertion professionnelle, chargés de formation, RRH et managers des structures de l'inclusion, et tous les collaborateurs œuvrant dans le suivi des parcours professionnels dans les Entreprises Adaptées, ont été invités au Louvre Lens Vallée le 6 février 2024 pour échanger et tester la modalité de formation en situation de travail.



➤ Des journées de travail sur l'appropriation du CDD Tremplin



La mise en place de ce groupe de travail sur le CDD Tremplin a été décidée en comité de pilotage régional des Entreprises Adaptées d'Occitanie en décembre 2023. L'objectif de celui-ci est de faire un état des lieux de l'existant (pratiques, stratégies, réussites, difficultés...) et ensuite de décliner des actions nécessaires au développement des CDD Tremplins.

Une dizaine d'Entreprises Adaptées a répondu présent pour participer à ce groupe de travail en présence également de l'Agefiph. Cap emploi et les DDETS qui ont souhaité participer également à ce travail.

Deux rencontres se sont déroulées en 2024 :

- Une première en mars a notamment permis à la DREETS de présenter un état des lieux de la mise en place du CDDT (désormais pérennisé par la loi Plein Emploi) en Occitanie et de réfléchir sur des objectifs partagés s'agissant de la poursuite de son déploiement dans la région (notamment en accompagnant les entreprises intéressées par sa mise en place).
- Une deuxième rencontre a eu lieu en juin et a permis d'enrichir les échanges.

Quelques bonnes pratiques ont commencé à ressortir. Par exemple :

- Préparer les recrutements : échanger en amont avec les membres du Service Public de l'Emploi,
- Travailler à repérer un vivier d'entreprises susceptibles d'accueillir les salariés lors de leurs parcours (notamment d'entreprises susceptibles de les accueillir en PMSMP) et prêtes à les embaucher à l'issue du parcours,
- Travailler sur l'organisation des parcours notamment en termes de formation (il faut, d'ores et déjà, que l'Entreprise Adaptée repère les organismes de formation avec lesquels elle va travailler).

Une première version d'un guide pratique sur le sujet a été produit. Le projet de guide présenté a pour vocation à être enrichi afin de mettre à disposition de l'ensemble des Entreprises Adaptées souhaitant mobiliser le CDDT. Ce guide présente le dispositif de manière complète et met en évidence les éléments qu'il est nécessaire de prendre en compte pour permettre la mobilisation du dispositif dans de bonnes conditions. L'objectif est bien que les Entreprises Adaptées puissent s'engager en toute connaissance de cause.

Le groupe de travail a ensuite été stoppé en attente de la nouvelle instruction relative aux Entreprises Adaptées. Il devrait être réactivé en 2025 dès la parution de cette instruction.

➤ Troisième session de la formation « Management de personnes en transition professionnelle » à Dole



Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un projet porté par l'UNEA, la Fédération des entreprises d'insertion BFC et le Pôle Ressources IAE. Intitulé « Bourgogne-Franche-Comté – Territoire de collaborations inclusives », il bénéficie du soutien de l'État et de la région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2021 et vise à :

- Développer les collaborations entre les acteurs du handicap et de l'insertion,
- Permettre aux encadrants et accompagnateurs des Entreprises Adaptées et des SIAE de mieux appréhender le management d'équipes en transition professionnelle et les situations de handicap des salariés en parcours,
- Favoriser l'échange de pratiques des encadrants et leur montée en compétences,
- Améliorer la professionnalisation des personnes en situation de handicap embauchées au sein des SIAE/ EA.

Dans ce cadre, les Entreprises Adaptées de la région bénéficient d'une formation construite sur mesure et dispensée par les partenaires de l'IAE engagés dans le projet. Plus de 25 encadrants/ chargés d'accompagnement l'ont déjà suivie et elle a reçu la note de 9,7/10.

Parallèlement, les SIAE bénéficient, quant à elles, d'une formation sur la compréhension du handicap en situation de travail et une journée professionnelle d'échange et d'interconnaissance entre les deux secteurs est organisée chaque année.

De nouvelles sessions de formation sont programmées pour 2025.



➤ Des déjeuners de territoires pour échanger sur des thématiques propres aux Entreprises Adaptées

Le contexte : À l'échelle régionale, les Entreprises Adaptées adhérentes de l'UNEA ont la possibilité de se retrouver notamment à l'occasion des journées territoriales pour échanger, se rencontrer, questionner leurs pratiques... mais le format et la fréquence restent « limités » pour maintenir une dynamique d'acteurs et de territoires. Les déjeuners de territoires ont été lancés durant l'année 2024 à l'échelle d'un département ou de deux départements mitoyens.



L'action menée : En 2024, au titre des missions d'animation des Entreprises Adaptées et de professionnalisation des acteurs, il a été proposé l'organisation de rencontres de dirigeants sous le format de déjeuner le plus souvent à l'échelle d'un département à fréquence établie.

Les objectifs : Les objectifs poursuivis sont de favoriser davantage les rencontres entre dirigeants pour échanger et questionner les pratiques, rompre l'isolement, encourager les coopérations...

Les partenaires et les participants : Les Dirigeants des Entreprises Adaptées sont conviés à se réunir, les sujets partagés leurs permettent de faire un tour de leurs actualités, des bonnes pratiques à partager, des difficultés rencontrées, ...

Les résultats attendus : Renforcer l'interconnaissance entre chacun pour favoriser les échanges de pratiques.

Les résultats obtenus : 7 déjeuners de territoires ont été organisés. Les Entreprises Adaptées qui participent aux déjeuners de territoires expriment le souhait de récurrence pour maintenir le lien initié. Les déjeuners de territoires vont se poursuivre en 2025 sous différents formats...



En Bretagne, les thématiques abordées dans les tables de l'UNEA ont été le financement, les Ressources Humaines, le dialogue de gestion, et la commande publique dans les Côtes-d'Armor, Morbihan, et Ille-et-Vilaine.

En Pays de la Loire, les sujets abordés étaient les Ressources Humaines, les relations avec l'Agefiph, les maladies professionnelles et l'accompagnement socio-professionnel.

➤ Une journée de professionnalisation pour les Entreprises Adaptées franciliennes avec Utopreneurs



Cette rencontre organisée par Utopreneurs, avec la FEI et l'UNEA, a permis aux structures SIAE et Entreprises Adaptées de Paris de se rencontrer.

La rencontre a commencé par une table ronde où ont été évoquées l'organisation au sein des différentes structures ainsi que la répartition entre les Entreprises Adaptées et les Entreprises d'Insertion. S'en est suivi un focus sur le changement d'échelle par le biais des témoignages de 2 EA et une EI, puis une ouverture sur le sujet de la décarbonation pour conclure cette table ronde.

2 ateliers se sont ensuite tenus sur les sujets :

- « Les différentes formes de coopération pour changer d'échelle »,
- « Comment la mesure d'impact social et environnemental peut être un levier de croissance ».

La rencontre s'est terminée sur le retour d'expérience de structures ayant déjà mis en place des actions.



➤ Présentation du modèle Entreprise Adaptée aux jeunes martiniquais en situation de handicap

A la demande de la DDETS de Martinique, une visio a été organisée par l'UNEA afin de présenter aux parents d'enfants en situation de handicap du territoire le modèle des Entreprises Adaptées.

Des Entreprises Adaptées de Martinique étaient aussi présentes pour présenter leurs structures, leurs métiers et informer les familles des profils qu'elles peuvent être amenées à recruter



➤ Une journée des Entreprises Adaptées autour de la mise en œuvre du projet professionnel de leurs salariés



La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes a organisé le 11 octobre 2024 une journée dédiée aux projets professionnels des salariés en Entreprises Adaptées. De nombreux acteurs sont ainsi venus présenter des outils et dispositifs pour accompagner le projet professionnel. Une journée riche en découverte et échanges qui a suscité beaucoup d'intérêt auprès des Entreprises Adaptées. Focus sur deux outils qui nous ont paru particulièrement intéressants.

Retour d'expérience sur la mise en place d'action de formation en situation de travail

Dans un premier temps, un retour d'expérience nous a été fait par Antoine Soltner, président de l'**Entreprise Adaptée SNI**, sur la mise en place de l'**AFEST** (Action de Formation En Situation de Travail). Cette démarche a apporté beaucoup de dynamisme sur une petite Entreprise Adaptée du territoire Isérois, confrontée dans ses recrutements à des publics de plus en plus éloignés de l'emploi et de leurs métiers, pour qui la formation « traditionnelle » est un frein. Le dirigeant nous rappelle que toutes les Entreprises Adaptées font en quelque sorte de l'AFEST, de la « formation sur le tas », comme on l'entend souvent. Cependant, apporter méthode et pédagogie, permet de mieux valoriser les acquis des salariés, de manière officielle, reconnue, et « cerise sur le gâteau », finançable par votre OPCO (ingénierie de parcours). C'est également idéal pour monter ses propres formations, adaptées aux besoins de l'Entreprise Adaptée et de ses salariés en situation de handicap. Enfin, le dirigeant rappelle que cela répond aux exigences de la normalisation et des process qualité.

La validation des acquis de l'expérience

Après la mise en place de l'AFEST, l'envie d'aller plus loin et de mener une réflexion sur les métiers industriels que l'on retrouve en Entreprise Adaptée et trouver une qualification ou un titre auxquels ils pourraient prétendre a émergé. C'est ainsi qu'Isabelle Jourdain a confié une étude à l'AFPA d'analyse des postes industriels et des compétences développées pour mettre en place une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ce travail mené avec des Entreprises Adaptées des départements de l'Allier, de l'Isère et de la Savoie (Aix T Pro, NEA, SNI et VISA), nous a été présenté par Stéphanie Vialle et Yoann Marzalek. Il a permis, tout d'abord, de montrer qu'il était particulièrement adapté aux Entreprises Adaptées du fait du profil des salariés qu'elles accueillent et de leurs organisations, de faire le lien entre l'identification des compétences observées et les certifications existantes, pas toujours évidentes à reconnaître.

➤ Agir face à l'illettrisme : un levier de professionnalisation pour les Entreprises Adaptées



Dans le cadre de sa mission de soutien à la professionnalisation des Entreprises Adaptées (EA), l'UNEA a engagé, aux côtés de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, une action structurante sur un enjeu encore trop méconnu mais pourtant central : **l'illettrisme chez les salariés en situation de handicap.**

Alors que de nombreuses Entreprises Adaptées sont confrontées à cette problématique dans l'accompagnement de leurs salariés, peu d'outils ou de dispositifs de formation sont aujourd'hui adaptés à la réalité du handicap. Pour y répondre, l'UNEA a coanimé deux webinaires de sensibilisation avec l'appui de l'ANLCI et des Centres de Ressources Illettrisme (CRI), qui ont permis de faire émerger **un besoin fort de solutions pédagogiques sur mesure.**

Un **groupe de travail interinstitutionnel** a ainsi été mis en place, réunissant la DREETS, l'ANLCI, un Centre de Ressources Illettrisme (CRI), l'Agefiph, deux Entreprises Adaptées volontaires (RECYCLEA et ETAPE AUVERGNE), ainsi que deux ESRP (La Mothe et Saint-Amant-Tallende). Cette collaboration a permis de :

- **Définir les besoins spécifiques des Entreprises Adaptées** en matière de formation croisant illettrisme et handicap,
- **Recenser les pratiques existantes** et identifier les manques,
- **Initier une ingénierie de formation innovante**, pensée pour les salariés en situation de handicap.

Ce travail a abouti au lancement d'un **projet d'expérimentation**, avec une demande de financement déposée au titre du **PIC EA**, afin de concevoir une **formation pilote sur l'illettrisme en Entreprise Adaptée**, qui sera ensuite déployée auprès des 112 EA de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En intégrant pleinement la question de l'illettrisme dans les dynamiques de parcours professionnels, ce projet s'inscrit dans une ambition plus large : **outiller les Entreprises Adaptées pour une inclusion plus efficace et durable, en renforçant leur rôle d'acteur de l'emploi et de la montée en compétences.**



ANIMER LE RÉSEAU DES ENTREPRISES ADAPTÉES



➤ L'animation du réseau

Le congrès 2024

Comme chaque année, les dirigeants et les représentants des Entreprises Adaptées se sont réunis pour échanger, débattre, discuter, communiquer... et inventer les solutions de demain pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

4 tables rondes se sont tenues :

- **Table ronde N°1 : des politiques convergentes au service d'un engagement**
- **Table ronde N°2 : des dynamiques de territoires source de performance et de sens**
- **Table ronde N°3 : le transfert de nos initiatives inclusives: un enjeu de professionnalisation de l'écosystème**
- **Table ronde N°4 : l'Entreprise Adaptée au cœur d'un réseau qui a du sens**

En conclusion de la journée, Alex SI, conférencier en entreprise et magicien-mentaliste, Alex est un ancien ingénieur informatique.

Dans son intervention, Alex a levé un coin du voile et nous a partagé comment notre cerveau nous illusionne : tant durant un spectacle que dans notre travail.

unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées



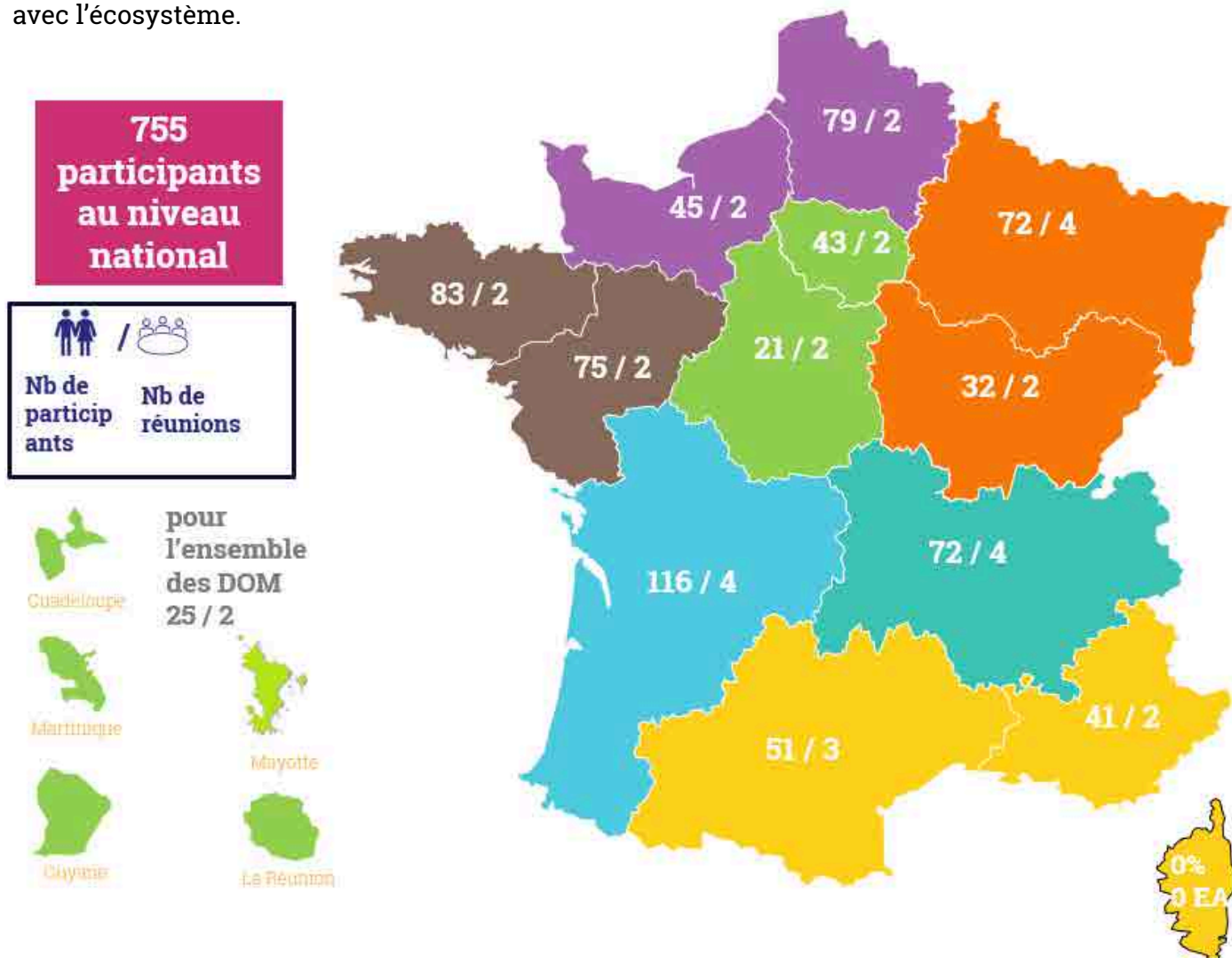
➤ L'animation du réseau

les journées territoriales des dirigeants d'Entreprises Adaptées



L'UNEA a organisé ses deux campagnes de réunions régionales : une au printemps et une à l'automne.

Moments privilégiés et attendus par les dirigeants d'Entreprises Adaptées et leurs équipes afin de découvrir les actualités, de partager les projets régionaux ou nationaux, d'échanger sur les réussites et les difficultés quotidiennes des Entreprises Adaptées, et d'entretenir une dynamique territoriale avec l'écosystème.



➤ L'animation du réseau

Les ZoOM de l'UNEA



L'UNEA propose à ses adhérents de passer en mode digital pendant une heure, pour leur proposer des points d'actualités juridiques et sectoriels, des éclairages ou focus techniques animés par nos partenaires et leur partager des retours d'expériences et bonnes pratiques.

Titre	Intervenants	Participants
Actualités de rentrée	UNEA	161
Handicap et dispositifs d'accès à la retraite	CARSAT HDF / UNEA	139
Les nouvelles règles de droits à congés payés pendant les arrêts maladie	KPMG / UNEA	215
Présentation de l'espace Adhérent	UNEA	89
Les mutations des activités dans les Espaces Verts	Katalyse / UNEA	132

➤ L'animation du réseau

Les commissions

La commission CDD Tremplin

L'objectif de cette commission est de créer et d'animer un lieu de partage afin d'échanger sur les réussites et les difficultés que rencontrent les Entreprises Adaptées dans la mise en œuvre du CDD Tremplin.

Une première commission s'est tenue en juillet 2024 en présence de 80 participants. La première réunion a été, avant tout, consacrée à recueillir les éléments de contexte et de preuves pour alimenter l'argumentaire de l'UNEA dans le cadre de la tentative de réintroduction de critères d'entrée dans ce dispositif qui venait pourtant d'être confirmé dans le cadre de la loi pour le Plein Emploi.



Les Entreprises Adaptées présentes ont pu partager leurs pratiques de recrutement, leurs relations avec les acteurs du service public de l'emploi pour trouver des candidats.

Les arguments produits ont permis de construire une note inter-associative qui a pu être remise à la DGEFP qui a revu sa position et a retiré l'introduction de nouveaux critères d'éloignement de l'emploi pour pouvoir bénéficier d'un CDD Tremplin.

La commission EATT

Le contexte : Avec la promulgation de la loi Plein Emploi de décembre 2023, les Entreprises Adaptées de Travail Temporaire sont désormais pérennisées. Le modèle encore très récent demande encore à évoluer et les dirigeants et les équipes vont devoir poursuivre leur dynamique de croissance.

L'action menée : En 2024, au titre des missions d'animation des Entreprises Adaptées et de professionnalisation du réseau, il a été lancé une commission EATT. Celle-ci se réunit sous format restreint pour agréger les besoins repérés et proposer des visio pour y répondre et pour apporter des éclairages sur des actualités.

La présence de l'UNEA au fonds de garantie GARAN'TTI a été renforcée pour accompagner au mieux la mise en place de la garantie financière obligatoire pour les EATT.

Les objectifs : Participer à la professionnalisation pour renforcer le modèle et développer l'interconnaissance entre les EATT.

Les partenaires et les participants : Les Dirigeants des Entreprises Adaptées sont conviés à se réunir, les sujets partagés leurs permettent de faire un tour de leurs actualités, des bonnes pratiques à partager, des difficultés rencontrés, ...

Les résultats attendus : Par cette animation, il est attendu un accompagnement de proximité qui permet de recueillir les besoins spécifiques de ce modèle d'Entreprise Adaptée pour mieux y répondre tant en interne notamment au travers des outils de communication, qu'en externe au travers des évolutions de l'outil EA2 et des avancées sur le cadre réglementaire.

Les résultats obtenus : La commission EATT resserrée s'est réunie à 3 reprises et a donné lieu à 3 visios élargies réunissant toutes les EATT. La participation de l'UNEA au Fond de Garan'tti s'est étoffée. Elle a permis de renforcer l'interconnaissance et la pleine défense des dossiers instruits.

• Zoom sur le fonds de garantie



**17 EATT
bénéficiaires
du fonds de
garantie**

Le FONDS GARAN'TTI est l'outil financier destiné aux ETTi, ETT ESUS et EATT.

Il leur permet d'obtenir la garantie financière obligatoire prévue aux articles L1251-49 et suivants du code du travail.

Mutualisez exclusivement votre garantie avec des entreprises de travail temporaire identifiées ou adhérentes à la fédération des entreprises d'insertion ou à l'UNEA.

La commission EA pénitentiaires

Cette commission nationale a pour objectif de mettre en relation les dirigeants d'Entreprises Adaptées pénitentiaires pour leur permettre d'échanger sur le modèle et confronter ainsi leurs problématiques, leurs questionnements, les freins rencontrés quant aux relations avec l'administration pénitentiaire, les sujets de « recrutements » des détenus mais aussi de turn-over, d'accompagnement...

6 personnes représentants 3 Entreprises Adaptées pénitentiaires étaient présentes à cette rencontre.

Les principales difficultés exprimées par les structures présentes sont :

- Beaucoup de difficultés à stabiliser les équipes, et des profils plus souvent « ESAT »,
- L'administration pénitentiaire ne connaît pas suffisamment le sujet du handicap,
- Les détenus n'ont pas toujours de RQTH (ou ne savent pas/plus s'ils disposent d'une RQTH),
- Selon la typologie de centres pénitentiaires (peines longues ou pas), il peut être nécessaire d'avoir plus de temps pour faire émerger un projet professionnel,
- Difficulté dans le recrutement de CIP connaissant le milieu carcéral.

Ces rencontres se poursuivront en 2025, avec déjà 2 dates prévues : 10 janvier et 4 avril 2025.

La commission Accompagnement socio-professionnel

Cette commission nationale a pour objectif de :

- Proposer un cadre pour la valorisation du processus d'accompagnement socio-professionnel dans les Entreprises Adaptées,
- Avoir une liste à minima des actions à entreprendre et à valoriser,
- Rechercher des outils qui peuvent permettre aux Entreprises Adaptées de structurer leur démarche d'accompagnement, de centraliser l'info et de synthétiser les actions (reporting).

Une première réunion s'est tenue fin décembre 2023 afin de présenter le contexte général de la commission. Elle a pu également obtenir la présentation d'une application (PEP'S) développée au sein de deux Entreprises Adaptées bretonne et ligérienne.

L'outil répond à deux objectifs :

- Permettre à l'Entreprise Adaptée de justifier ses actions d'accompagnement et de préparer son dialogue de gestion,
- Permettre à l'UNEA de collecter des données permettant de justifier des actions d'accompagnement auprès des financeurs (DGEFP et ministère).

Avec le lancement des trois projets régionaux (Occitanie, Normandie et Grand Est) sur cette thématique, la commission ne s'est pas réunie en 2024 dans l'attente des premiers éléments de retour d'expérience.

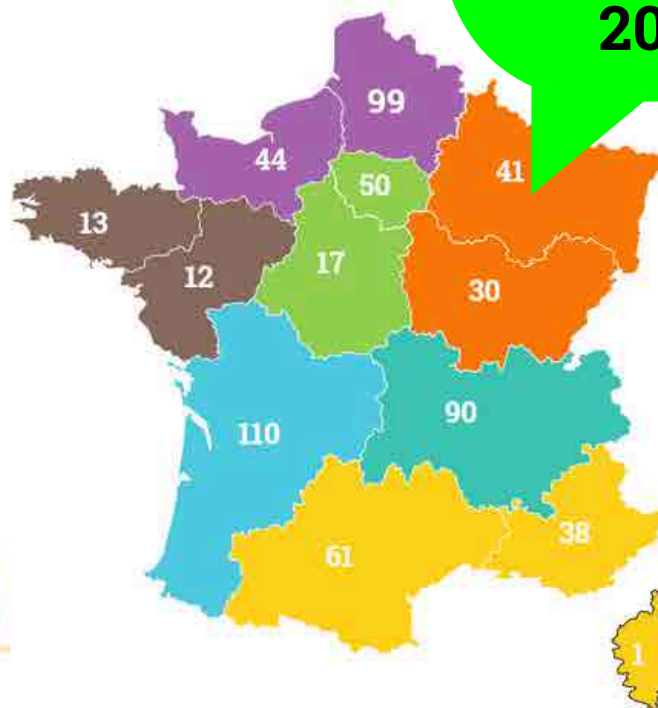
En 2025, elle reprendra ses travaux notamment de repérage des outils pouvant répondre aux prérogatives nécessaires à la qualité du reporting demandé dans le cadre des dialogues de gestion.

➤ Accompagner les dirigeants : un appui juridique et réglementaire de proximité



Nouveauté : vous pouvez retrouver l'ensemble de vos questions sur votre espace adhérent sur le site de l'UNEA

611 consultations sur l'année 2024



En 2024, les équipes de l'UNEA ont apporté **611 réponses** aux questions posées par les dirigeants des Entreprises Adaptées. Ce volume témoigne d'un besoin constant d'accompagnement et de clarification face à un environnement réglementaire en évolution permanente.

Les échanges ont majoritairement porté sur les spécificités du modèle Entreprise Adaptée, qui représentent 40 % des sollicitations. Cette forte proportion confirme l'importance d'un appui structurant pour sécuriser l'activité des Entreprises Adaptées et renforcer leur compréhension du cadre dans lequel elles évoluent.

Les autres thématiques les plus fréquemment abordées sont :

- La mise en œuvre des expérimentations (17 %),
- Le droit social (15 %),
- L'utilisation de l'extranet EA2 de l'ASP (9 %),
- L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) (5 %).

Répondre à ces questions, c'est bien plus qu'un service : c'est un acte militant. C'est refuser l'isolement des dirigeants, c'est défendre une vision ambitieuse de l'emploi inclusif, c'est outiller celles et ceux qui innovent chaque jour pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Plus que jamais, l'UNEA reste aux côtés de ses adhérents. Sollicitez vos chargés de mission, interpellez le siège : chaque question est légitime, chaque réponse est une pierre posée dans la construction collective d'un modèle plus fort, plus reconnu, plus respecté.

➤ Veille sur les marchés publics réservés : un outil stratégique au service des Entreprises Adaptées

Chaque semaine, l'UNEA diffuse à ses adhérents la newsletter « Les derniers marchés réservés publiés », un service de veille stratégique destiné à renforcer l'accès des Entreprises Adaptées aux opportunités de la commande publique inclusive.

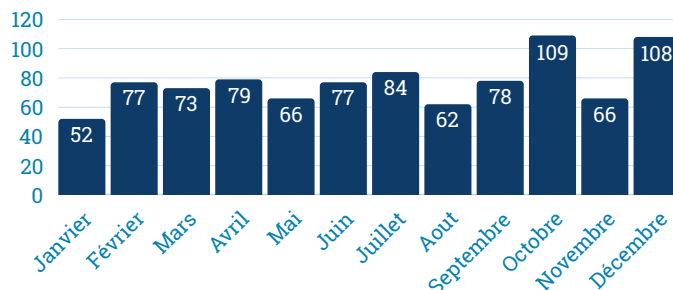
En 2024, **près de 950 marchés réservés ont ainsi été partagés**, permettant aux Entreprises Adaptées de se positionner plus efficacement sur des appels d'offres qui leur sont spécifiquement destinés. Cette veille constitue un levier concret pour soutenir leur développement économique et faire vivre les dispositifs de la commande publique responsable.

The screenshot shows the UNEA newsletter interface. At the top, it says 'Veille sur les marchés publics réservés' and 'Voici la dernière veille réalisée qui concerne les marchés publics réservés au titre des articles L2113-12 ou L2113-14 du code de la commande publique.' Below this is a grid of market categories:

Agriculture, environnement, espaces verts	Alimentation, production alimentaire	Bâtiment et travaux publics
Blanchisserie	Collecte, traitement et recyclage des déchets	Commerce et distribution
Gestion, prestations administratives, Informatique	Impression, communication et événementiel	Menuiserie
Nettoyage et hygiène des locaux	Restauration et traiteurs	Textile, ameublement et artisanat d'art
Transport, logistique et conditionnement		

Below the grid, there is a section titled 'Agriculture, environnement, espaces verts' with three specific market announcements:

- MarchésOnline.com | FRA | Mai 17, 2025
13 - 06 - 83 - 84 - 05 - 04 - Entretien Espaces Verts COTE D'AZUR + VAUCLUSE & Nord BDR + AVIGNON.
Entretien Espaces Verts COTE D'AZUR + VAUCLUSE & Nord BDR + AVIGNON.
- francemarches.com | FRA | Mai 17, 2025
21 - DIJON METROPOLE - PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC
DIJON METROPOLE - PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC
- francemarches.com | FRA | Mai 16, 2025
973 - Accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts des sites Tertiaires EDF en GUYANE - Activité réservée au Secteur Protégé
Accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts des sites Tertiaires EDF en GUYANE - Activité réservée au Secteur Protégé



Nombre de marchés réservés dans la veille UNEA

Cinq grands secteurs concentrent à eux seuls près des trois quarts des publications :

- Les métiers de l'agriculture, de l'environnement et des espaces verts,
- Les métiers du nettoyage et de l'hygiène des locaux et des espaces publics,
- Les métiers de la blanchisserie,
- Les métiers du commerce et de la distribution,
- Les métiers de la gestion, des travaux administratifs et numériques.

Ces chiffres illustrent à la fois les dynamiques en cours et les limites actuelles du recours aux marchés réservés. Ils rappellent l'importance de poursuivre **un travail de sensibilisation auprès des acheteurs publics** pour élargir le champ des activités concernées et mieux valoriser **la diversité des savoir-faire** portés par les Entreprises Adaptées.

À travers cette veille, l'UNEA agit pour que l'achat public soit pleinement **un outil au service de l'emploi inclusif**, en soutenant la visibilité, la compétitivité et la reconnaissance des Entreprises Adaptées dans toute leur diversité.

➤ Soutien à l'investissement textile des Entreprises Adaptées : un levier pour la relocalisation et l'emploi inclusif

Dans le cadre d'une convention de revitalisation en vigueur du 2 septembre 2022 au 2 septembre 2025, l'UNEA a mis en œuvre un dispositif d'aide à l'investissement destiné aux Entreprises Adaptées développant une activité textile. Ce dispositif vise à renforcer la structuration d'une filière textile inclusive, durable et ancrée dans les territoires.

✔ Objectif :

Permettre aux Entreprises Adaptées de moderniser leurs outils de production et de renforcer leur positionnement dans un secteur consommateur d'investissements.

🔍 Modalités d'intervention :

- Taux de soutien : 30 % des montants investis
- Plafond d'aide : 50 000 € par entreprise
- Dépenses éligibles : matériels de production, équipements industriels, outils de finition ou de coupe, etc.

📊 Résultats à mi-parcours (au 1er semestre 2025) :

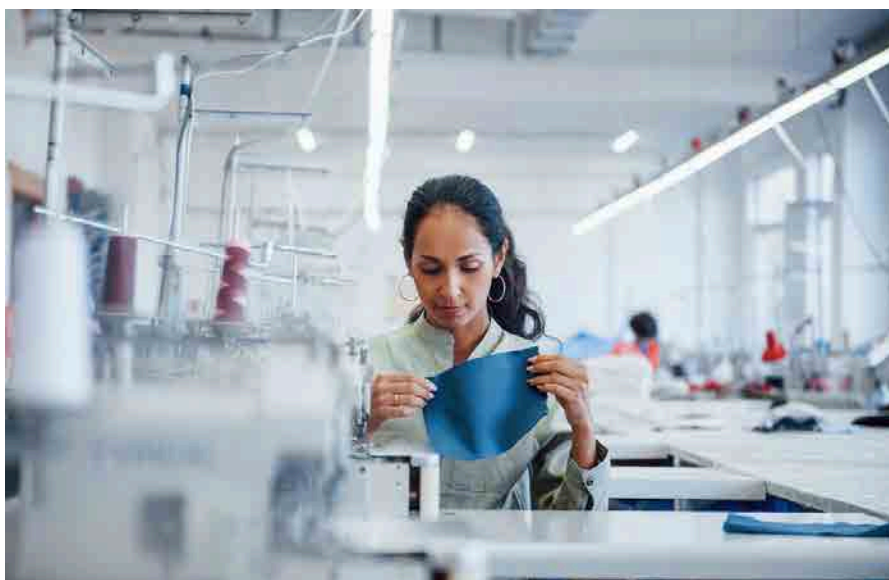
- **12 Entreprises Adaptées** déjà financées
- **161 783 €** versés
- **Montant moyen d'aide par entreprise** : environ 13 500 €

💬 Témoignage :

« Grâce à ce financement, nous avons pu acquérir une nouvelle piqueuse plate et une presse industrielle. Cela nous a permis de doubler notre capacité de production tout en maintenant l'emploi de cinq salariés en situation de handicap. »

🌍 Impacts observés :

- **Création d'emplois inclusifs** dans des territoires en reconversion
- **Renforcement de la filière textile locale**
- **Valorisation du savoir-faire des Entreprises Adaptées** dans des marchés à haute valeur ajoutée (mode éthique, linge professionnel, upcycling)



➤ Informer, outiller, accompagner : une information régulière et ciblée au service des Entreprises Adaptées

L'information régulière constitue un levier essentiel pour renforcer l'autonomie et la performance des Entreprises Adaptées. Consciente de cet enjeu, l'UNEA a poursuivi en 2024 son engagement à informer et outiller les dirigeants et équipes des Entreprises Adaptées, en s'appuyant sur une stratégie de communication multicanale, réactive et accessible.

Une newsletter mensuelle pour garder le lien

Pilier de notre communication, la newsletter mensuelle de l'UNEA offre à l'ensemble de l'écosystème un condensé d'informations : actualités politiques et réglementaires, retours sur les actions menées par l'UNEA, témoignages d'acteurs au sein des Entreprises Adaptées, revue de presse... Elle constitue un véritable rendez-vous pour rester connecté à la vie du réseau et aux évolutions de notre écosystème.

Des « flash adhérents » pour répondre à l'urgence de l'actualité

L'UNEA diffuse des flashs adhérents à chaque fois qu'une information urgente ou prioritaire le nécessite. Ces communications ciblées permettent de réagir rapidement à un nouveau texte réglementaire, à une échéance administrative, à une opportunité de financement ou à une évolution majeure du cadre d'intervention des Entreprises Adaptées.

Des outils pratiques actualisés pour soutenir l'action au quotidien

Informier, c'est aussi proposer des ressources concrètes et à jour. En 2024, l'UNEA a renforcé son offre documentaire en révisant et complétant ses guides pratiques et fiches conseils, accessibles à l'ensemble des adhérents depuis l'espace extranet. Ces documents couvrent des thématiques diverses. Ce travail de fond contribue à sécuriser l'action des dirigeants et à diffuser les bonnes pratiques.

Ces différents formats – newsletter, flashs, guides et fiches – traduisent une volonté constante : offrir aux adhérents une information fiable, lisible et immédiatement mobilisable, au service d'une gouvernance éclairée et d'une stratégie d'insertion inclusive pleinement maîtrisée.



➤ L'espace adhérent UNEA : un portail de ressources et d'échanges au service du réseau

Parce qu'un réseau fort repose sur une information accessible, des échanges fluides et des outils partagés, l'UNEA a fait de **son espace adhérent en ligne** un levier stratégique au service des Entreprises Adaptées. En 2024, cet espace s'est affirmé comme un centre de ressources incontournable pour les dirigeants et équipes des Entreprises Adaptées adhérentes.



Un accès direct à vos sollicitations et à nos réponses

Transparence, réactivité et traçabilité : les adhérents peuvent désormais consulter, à tout moment, l'ensemble de leurs sollicitations adressées à l'UNEA ainsi que les réponses apportées. Ce suivi individualisé renforce la qualité de la relation entre les membres et l'équipe de l'UNEA.

Un annuaire des Entreprises Adaptées pour favoriser les synergies

L'espace met à disposition **un annuaire détaillé des Entreprises Adaptées adhérentes**, régulièrement mis à jour, permettant d'identifier les acteurs du réseau selon leur territoire, leur secteur d'activité ou leurs expertises. Un outil précieux pour encourager les coopérations entre pairs, développer des partenariats ou mutualiser des projets.

Un calendrier pour ne rien manquer de la vie du réseau

Rencontres régionales, temps forts nationaux, webinaires, formations... **Le calendrier des événements UNEA** est accessible en ligne pour permettre à chaque Entreprise Adaptée d'anticiper sa participation et de s'impliquer pleinement dans la dynamique collective du réseau.

Une base documentaire complète pour accompagner le quotidien des Entreprises Adaptées

L'espace adhérent donne accès à **une base documentaire enrichie**, véritable bibliothèque numérique au service de l'action des Entreprises Adaptées. Elle regroupe :

- Les **flashs Adhérents** et les **FAQ** pour rester informé des actualités clés,
- Les **guides pratiques** et **fiches conseils** pour outiller la gestion quotidienne,
- Les **textes de lois, décrets** et **arrêtés** encadrant l'activité des Entreprises Adaptées,
- Des **données et statistiques** actualisées pour nourrir la stratégie et le dialogue avec les partenaires,
- Des **plaquettes et rapports** pour valoriser l'impact des Entreprises Adaptées et appuyer leur développement.

Pensé comme **un point d'entrée unique**, cet espace numérique évolue en permanence pour répondre aux besoins des adhérents et renforcer l'efficacité collective. Il incarne l'un des engagements clés de l'UNEA : **être un appui structurant, disponible et accessible à chaque instant.**

Certaines actions reportées dans ce rapport ont été financées par le FSE+.

Le Fonds Social Européen (FSE+) est l'un des fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale, visant à réduire les écarts de développement existants entre les pays de l'Union européenne et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive, conformément aux objectifs de la stratégie "Europe 2020".

L'UNEA a un conventionnement avec le FSE+ sur la période d'octobre 2022 à septembre 2024 afin de participer à la professionnalisation des Entreprises Adaptées.

Les actions financées visent à :

- Soutenir le développement et l'évolution sociale et économique des Entreprises Adaptées,
- Être un lieu d'information, d'échanges, de perfectionnement des Entreprises Adaptées,
- Développer toutes actions en faveur de la mission économique et sociale de l'Entreprise Adaptée,
- Œuvrer pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap en développant l'attractivité des Entreprises Adaptées.



Cofinancé par
l'Union européenne

